



**UNIVERSITÉ DE LUBUMBASHI**  
Observatoire du Changement Urbain (OCU)

Le travail des enfants dans les mines et  
carrières du Katanga

**Cas du bassin minier de Kipushi, Likasi et Kambove**



**Avec l'appui financier de**

**Octobre 2008**

## Observatoire du changement urbain

*L'Observatoire du changement urbain (OCU) était au départ un projet initié dans le cadre de la CUD (Coopération universitaire au développement), un organe du CIUF (Coordination interuniversitaire francophone), qui l'avait retenu parmi les projets PIP (projets d'initiative propre) pour les années 2000-2003. Il jouissait à ce titre d'un financement de l'Agence Générale de la Coopération au Développement (AGCD) de Belgique. Il était placé sous la promotion, en ce qui concerne la partie congolaise, de Jean Baptiste Kakoma Sakatolo Zambèze, alors recteur de l'UNILU, et, en ce qui concerne la partie belge, de Pierre PETIT, chercheur qualifié du FNRS, Marc Poncelet, chargé de cours à l'Université de Liège, et Pierre de Maret, recteur de l'Université libre de Bruxelles. Après cette première période, l'OCU est devenu un centre de recherches de l'Université de Lubumbashi, bénéficiant d'un partenariat diversifié ainsi que du soutien financier et scientifique de la CUD dans le cadre de la CUI (Coopération universitaire institutionnelle) au cours du plan quinquenal 2003-2007.*

*A travers ses études empiriques, l'Observatoire se propose de contribuer à une meilleure connaissance des transformations qui touchent les villes congolaises, et tout particulièrement Lubumbashi où le projet est installé. Jadis connue sous le pseudonyme de « Little Paris in Africa », la ville de Lubumbashi, seconde grande ville du pays avec son million d'habitants, est un véritable nœud de communication entre le Congo et l'Afrique australe, où se situe le pôle de développement le plus important du continent africain au sud du Sahara. Capitale non plus du cuivre mais bien du cobalt dont elle est, à travers la Province du Katanga, le plus grand exportateur mondial, Lubumbashi représente le lieu géométrique de trois Afriques sur le plan géo-politique (Afrique australe, Afrique centrale et Afrique orientale), et celui de quatre Afriques sur le plan culturel (Afrique anglophone, Afrique francophone, Afrique lusophone et Afrique swahiliphone). On ne peut dès lors rêver d'un autre pôle que Lubumbashi pour jouer le rôle de tourniquet en vue d'un brassage vivificateur et de l'intégration socio-économique de toutes ces Afriques. Au demeurant, Lubumbashi compte déjà parmi les grandes métropoles africaines et pourrait un jour, en jouant sur ses nombreux atouts, se situer au même rang que les deux mégalo-poles voisines : Kinshasa et Johannesburg.*

*Depuis mars 2000, l'Observatoire a entrepris plusieurs travaux de recherche dans une approche multi et transdisciplinaire. Ces recherches ont porté sur différents domaines de la vie sociale : la situation des ménages dans une économie de précarité, l'alimentation, le profil sanitaire, l'éducation, les églises, le deuil, la cartographie, la criminalité, les enfants de la rue, les plantes médicinales et l'eau dans la ville de Lubumbashi.*

*Il apparaît donc clairement que l'objectif que poursuit l'Observatoire est de constituer une banque de données multisectorielles devant servir de viatique indispensable pour le chercheur et de référence fiable pour les planificateurs, décideurs politiques et intervenants dont plus particulièrement les organismes internationaux et bailleurs de fonds impliqués dans le développement de son environnement.*

**Pierre PETIT**  
**Co-promoteur de l'OCU**

**Jean-Baptiste KAKOMA SAKATOLO ZAMBEZE**  
**Directeur de l'OCU**

## **Equipe de recherche de la dix-neuvième session des travaux**

### **Directeur de la recherche :**

Donatien DIBWE dia MWEMBU, Professeur Ordinaire à l'UNILU

### **Superviseurs:**

Alice Mutete Sapato, Assistante à l'UNILU

Armand Pasula N'kukiter, Chef de travaux à l'UNILU

Ken Mwembu Dibwe, Assistant à l'UNILU

Stéphane Lumbu Maliba, Diplômé UNILU

### **Contributeurs à la rédaction :**

Aimée Kasandji Kameke

Assumani Salimini, Chef de travaux à l'UNILU

Olivier KAHOLA TABU, Chef de travaux à l'UNILU

### **Enquêteurs :**

Maître Dieudonné Mundala, Diplômé UNILU

Roger Ndjibu Kitenge, Diplômé UNILU

Junior Matekete Mali, Diplômé UNILU

Sylvain Bura, Diplômé UNILU

Georges Kabwe, Diplômé UNILU

Yves Kinda, Etudiant à l'UNILU

Guy Kasongo, Etudiant à l'UNILU

Maître Sylvie Mwauka, Diplômé UNILU

Kitungwa bin Kabuge, Diplômé UNILU

Ghislain Kalwa Chulu, Diplômé UNILU

Santem Ibanga, Etudiant à l'Extension UNILU/Likasi

Manassé Mafuta, Etudiant à l'Extension UNILU/Likasi

Trésor Kabongo, Etudiant à l'Extension UNILU/Likasi

Joseph Kibambe, Etudiant à l'Extension UNILU/Likasi

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>7</b>
0.1 Contexte et justification.....	7
0.2 Objectifs de l'enquête .....	7
0.3 Plan du rapport.....	8
<b>Chapitre I. Méthodologie de l'enquête .....</b>	<b>9</b>
1.1 Introduction .....	9
1.2 Echantillonnage .....	9
1.3 Enquête proprement dite .....	10
1.4 Difficultés rencontrées .....	10
1.4.1 Pour le site de Kipushi : .....	11
1.4.2 Pour le site de Likasi : .....	11
1.4.3 Pour Kambove : .....	11
<b>CHAPITRE II. Présentation des sites .....</b>	<b>12</b>
2.1 Kipushi .....	12
2.2 Likasi .....	13
2.3 Kambove .....	15
<b>Chapitre III. Profil des enfants enquêtés .....</b>	<b>18</b>
3.1 La population des enfants.....	18
3.2 Répartition des enfants .....	18
3.3 Statuts des enfants travailleurs .....	19
3.4 Liens avec les parents et endroits où vivent les enfants .....	20
3.5 Instruction des parents.....	21
<b>Chapitre IV. Etat matrimonial des familles.....</b>	<b>23</b>
4.1 Nombre d'enfants en famille.....	23
4.1.1 Fratrie .....	24
4.1.2 Position ou rang de l'enfant en famille .....	25
4.2 Activités principales des parents .....	25
4.3 Activités secondaires des parents .....	26
4.4 Milieux d'origine des parents.....	27
4.5 Frères et sœurs dans la carrière .....	27
<b>Chapitre V. Scolarisation des enfants mineurs .....</b>	<b>29</b>
5.1 Niveau d'études des enfants .....	29
5.2 Prise en charge des frais scolaires .....	31
5.3 Les Raisons d'abandon de l'école .....	31
5.4 Travail dans la carrière et études.....	32
5.5 Fréquentation de l'école .....	33
5.6 Conclusion.....	33
<b>Chapitre VI. Travail des enfants dans les mines .....</b>	<b>34</b>
6.1 Distance de la carrière/mine par rapport à la résidence de l'enfant .....	34
6.2 Perception du travail par l'enfant .....	35
6.3 Expertise dans les mines .....	36

6.4 Les initiateurs des enfants au travail dans les mines.....	36
6.5 Occupations des enfants dans la carrière.....	38
6.6 Motivations du choix de l'occupation.....	39
6.6.1 Satisfaction ou non du travail.....	40
6.7 Conclusion partielle.....	43
<b>Chapitre VII. Revenu des enfants et sécurité au travail.....</b>	<b>44</b>
7.1 Les revenus.....	44
7.1.1 Le revenu journalier.....	44
7.1.2 Répartition du revenu.....	45
7.1.3 Affectation de l'argent.....	46
7.2 Sécurité du travail.....	46
7.3 Les problèmes des mineurs dans les carrières et mines.....	51
7.3.1 Les parties en conflit.....	52
7.3.2 Les antécédents judiciaires des mineurs.....	52
7.3.3 Les services devant lesquels les enfants comparaissent.....	53
7.4 Les infractions commises par les mineurs.....	53
7.4.1 L'interdiction du travail des mineurs dans les mines et carrières.....	53
7.4.2 Les motifs d'interdiction.....	54
7.5 Les raisons favorables au travail des enfants dans les carrières.....	54
7.5.2 Les moyens utilisés pour corrompre.....	55
7.6 Réactions des parents face au travail des enfants dans la carrière.....	56
7.6.1 Les raisons qui motivent les parents à accepter.....	56
7.6.2 Les motifs d'interdiction du travail des enfants dans les carrières.....	57
7.6.3 Le reproche des parents aux enfants.....	57
7.6.4 Le parent qui encourage le travail de l'enfant dans la carrière.....	58
7.6.5 Les raisons d'encouragement.....	58
<b>Chapitre VIII. Alimentation.....</b>	<b>60</b>
8.1 Nombre de repas par jour.....	60
8.1.1 Interdits alimentaires.....	60
8.1.2 Origine de l'eau consommée dans la carrière.....	61
8.2 Santé des enfants.....	61
8.2.1 Maladies dont souffrent les enfants travaillant dans les mines.....	61
8.2.2 Lieu où ils vont se faire soigner.....	61
8.2.3 Lieu d'aisance.....	62
8.2.4 Cigarette et boissons alcooliques.....	62
8.2.5 Préoccupations sur le sida.....	62
<b>Chapitre IX. Organisation du travail.....</b>	<b>63</b>
9.1 Horaire de travail.....	63
9.2 Structure de l'équipe de travail.....	64
9.3 Les personnes pour qui l'enfant travaille.....	64
9.4 Instruments de travail.....	65
9.5 Souhait d'abandonner.....	66
9.6 Le choix d'activités.....	67
9.6.1 Préférence d'activité.....	67
9.7 Conclusion.....	68
<b>X. Conclusion Générale.....</b>	<b>69</b>
10.1 Recommandations.....	69
10.1.1 Les pistes de réinsertion.....	69
10.1.2 Au Gouvernement congolais.....	70
10.1.3 Aux ONGs.....	70

10.1.4 Aux Parents des enfants .....	70
<b>Annexe .....</b>	<b>71</b>
Tableaux .....	71
Figure .....	72

# Introduction

Donatien Dibwe dia Mwembu

## 0.1 Contexte et justification

Le travail des enfants est une réalité qui prend de plus en plus de l'ampleur dans les pays en voie de développement. Le Bureau International du Travail a recensé, 246 millions d'enfants travailleurs dans le monde en 2001. Plus d'un million d'entre eux opèrent dans le secteur minier, s'exposant ainsi à des conditions de travail difficile et à un risque sanitaire évident. Ils participent dans les mines à ciel ouvert comme dans les mines souterraines, aux opérations d'extraction et de transport inhalant les poussières nocives et de particules dangereuses.

En ce qui concerne la RDC, les données fiables font défaut. Néanmoins, les évaluations font état d'au moins 50.000 enfants impliqués dans l'extraction artisanale des minerais (Unicef, 2007). Parmi ces enfants, on compte près de 20.000 au Katanga et au moins 11.800 au Kasai Oriental<sup>1</sup>. Ils sont victimes des pires formes de travail des enfants.

En 2005, l'OCU a réalisé une étude sociologique et économique sur les enfants travaillant dans les mines et carrières. Dans le but de produire des données pour une mise en place progressive d'un environnement protecteur de l'enfant (Art. 19 de la CDE). Sur la base d'un échantillon représentatif, il a pu entre autre identifier ; dégager les critères de vulnérabilité des enfants et des familles travaillant dans les mines et carrières ; identifier les secteurs d'activités pouvant permettre un remplacement des enfants qui devaient être retirés du travail dans les mines et carrières...

Au terme de ce travail qui n'a concerné que les sites miniers aux alentours de Lubumbashi, il a été constaté que la proximité géographique jouait un rôle important dans l'attrait des enfants dans les carrières et les mines. Il en était de même en ce qui concerne l'abandon scolaire, l'appartenance à une famille *pauvre* et le fait d'avoir les proches, amis et membres de famille travaillant dans les mines et carrières.

Faisant suite à la demande de Group one et UNICEF qui, dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants dans les mines et carrières artisanales en retirant 850 enfants travailleurs dans les mines et carrières de Kipushi, Likasi et Kambove, l'OCU envisage de réaliser deux phases d'enquête visant à définir et analyser les critères de vulnérabilité dans ces sites mais aussi à identifier des filières, métiers et autres vecteurs du développement économique local qui peuvent répondre à la question de réinsertion dans les activités économiques durables et porteuses.

## 0.2 Objectifs de l'enquête

Cette étude a un double objectif : définir et analyser les critères de vulnérabilité au travail dans les mines et carrières à Kipushi, Likasi et Kambove et identifier des filières, métiers et autres vecteurs du développement économique local qui peuvent répondre à la question de réinsertion dans les activités économiques durables et porteuses.

Les objectifs spécifiques :

- Identifier les catégories d'enfants concernés par le phénomène et en dresser le portrait ;
- Typifier les formes de travail des enfants dans les sites investigués, renseigner sur les conditions qui entourent le travail de la population ciblée ;

---

<sup>1</sup> UNICEF Briefing Note, june 2007.

- Déterminer les facteurs favorisant et défavorisant le travail des enfants ; identifier les localités qui alimentent les mines et les carrières ;
- Evaluer les conséquences sur le plan scolaire, familial, sanitaire, etc. du travail des enfants dans les mines ;
- Lister les types d'activités exercées par les communautés locales ;
- Identifier les différents acteurs dans les communautés locales visées ;
- Identifier les différentes sources de revenus des ménages échantillonnés dans les sites ciblés
- Identifier les possibilités de réinsertion ;
- Formuler des recommandations.

### **0.3 Plan du rapport**

Outre l'introduction qui traite du contexte général et des objectifs de l'enquête, le présent rapport comporte deux parties. La première, consacrée aux problèmes des enfants travaillant dans les carrières et mines, est subdivisée en trois chapitres. Le premier traite de la méthodologie du travail, plus précisément de l'élaboration du protocole d'enquête, de l'échantillonnage, de l'enquête et des difficultés rencontrées. Le deuxième présente les sites investigués, à savoir, Kipushi, Likasi et Kambove. Le troisième chapitre est consacré aux résultats de l'enquête, c'est-à-dire les caractéristiques sociodémographiques des enfants, les problèmes liés aux milieux de travail, notamment les conditions de travail des enfants, l'organisation du travail, les problèmes sécuritaires comme la santé, les accidents du travail, l'alimentation, les rapports entre les enfants et la société, les aspirations des enfants.

Une conclusion générale clôture ce rapport. Elle comprend, entre autres, quelques pistes de réinsertion des enfants et recommandations aux organisations et organismes qui ont en charge la protection des enfants et l'amélioration des conditions de vie de ces derniers.

La deuxième partie est consacrée à l'enquête sur le tissu économique.



# Chapitre I. Méthodologie de l'enquête

Donatien Dibwe dia Mwembu

## 1.1 Introduction

Le présent module s'inscrit dans les recherches contractuelles. Son objectif est de fournir à notre partenaire, le Groupe One, impliqué dans le programme Protection des Groupes Vulnérables, des données qualitatives et quantitatives, sociodémographiques et économiques, susceptibles de les aider à mieux cerner les problèmes liés aux enfants travaillant dans les carrières et mines et à mettre sur pied des stratégies en vue de leur réinsertion dans la société. Dans ce chapitre, nous rendons compte des étapes de la démarche qui nous a permis de déboucher sur les résultats présentés dans ce rapport.

Les deux protocoles d'enquête sont identiques à ceux qui ont été élaborés lors de la précédente enquête sur les mines de Kalukuluku et de Pompage à Lubumbashi, enquête initiée et financée conjointement par l'UNICEF et le GROUPE ONE en avril 2006.

## 1.2 Echantillonnage

Compte tenu du temps imparti et du volume du budget alloué à cette double enquête, il a été convenu d'administrer le questionnaire à 225 enfants à raison de 75 enfants par site. Pour la deuxième phase de l'enquête, il a été convenu d'interroger les parents des enfants investigués dans les carrières, c'est-à-dire 225 parents à raison, comme pour la première phase, de 75 parents par site. Il fallait répertorier les activités exercées par ces parents pour avoir une idée des conditions de vie des familles dont sont issus les enfants trouvés et investigués dans les carrières de Kipushi, Likasi et Kambove.

Il sied de signaler que certains parents, en l'occurrence les femmes, étaient trouvés sur place dans les carrières étant donné que le travail se faisait plus en équipe où mère et enfants étaient ensemble considérés comme coéquipiers. La plupart des hommes ont été rencontrés à leurs domiciles.

L'enquête proprement dite dont il est question dans ce rapport a été réalisée, comme nous l'avons souligné, dans trois sites de Kipushi, Likasi et Kambove. A Kipushi, les enquêteurs ont visité trois carrières : Après la pré-enquête, toute l'équipe de 4 enquêteurs et 2 superviseurs a enquêté successivement les carrières Puits II, Puits V et celles de l'ancienne *Plaine Moïse Tshombe* derrière les réserves minières stratégiques de la Gécamines Kipushi et *Lukata*<sup>2</sup>.

A Likasi, l'enquête a été réalisée dans deux carrières : KARAJIPOPO (Nkolomoni)<sup>3</sup> et KAMATANDA. Il faut signaler que la carrière de SHITURU n'est pas ouverte à

---

<sup>2</sup> La carrière Puits V est un ancien remblai de la GCM. Les enfants ainsi que les parents viennent pour y concasser les pierres qu'ils transforment en gravier. Toutes ces personnes sont assises à même le sol et travaillent sous le soleil.

La carrière Puits II est située au sein même des installations de la Gécamines. Elle est constituée de trois parties. Dans la première on y concasse les pierres et dans la seconde on y creuse le fer tandis que dans la troisième, on y lave les minerais.

La troisième carrière est celle de la plaine Tshombe. En effet cette carrière est située au sein d'une ancienne plaine qui n'existe plus que de nom. La population creuse dans cette ancienne plaine pour y tirer des pierres qui sont par la suite concassées

<sup>3</sup> Située à 7km de la ville de Likasi sur la route de Nkolomoni, la carrière de Karajipopo s'étend sur plus ou moins 23 hectares. L'exploitation artisanale a commencé en 2001. Plus de 2000 creuseurs y travaillent.

l'exploitation artisanale. Il s'agit d'un ancien dépotoir de la GECAMINES auquel les creuseurs accèdent frauduleusement pour voler les minerais. A ce titre, les services compétents dont le SEMAK (Syndicat des exploitants miniers artisanaux du Katanga) ont recommandé vivement aux enquêteurs de ne pas y aller.

C'est en 2005 que cette carrière a été donnée aux creuseurs pour une exploitation artisanale après que ces derniers aient perdu la carrière DIGIOVANNI qui a été vendue à un particulier.

Enfin, à Kambove, les enquêteurs ont visité les carrières Laverie, Antenne, Trafic et Musesa.

### **1.3 Enquête proprement dite**

L'enquête proprement dite a été financée le Groupe One. Elle porte sur les enfants travaillant dans les carrières et mines des environs des centres urbains de Kipushi et Kambove et de la ville de Likasi. Elle a été précédée par une autre préenquête dans chaque site dans le but de tester le questionnaire harmonisé issu de l'atelier de mise en commun des outils de recherche sur le travail des enfants dans les mines initié par le GROUPE ONE.

L'approche adoptée a été à la fois qualitative et quantitative. Les enquêteurs ont visité les sites retenus et ont observé de façon soutenue les activités qui y sont exercées. Ils se sont, en outre, entretenus avec les enfants rencontrés en train de travailler à l'aide d'un questionnaire en vue de recueillir les biographies et, partant, avoir une idée de leurs parcours sociaux jusqu'au travail dans les carrières et mines. Les informations collectées par ce questionnaire, 17/09/2008 au 26/09/2008, concernaient l'identité, la situation familiale, l'alimentation, l'accès aux soins, l'organisation du travail, la sécurité du travail, les rapports enfant-société et les souhaits. La récolte des données sociodémographiques a permis, entre autres, d'appréhender l'environnement des enfants, leurs craintes et aspirations et les motivations qui les ont amenés à choisir le travail dans les carrières et mines comme leur seule voie de salut. 225 enfants trouvés en train de travailler sur les sites d'investigations ont été choisis de manière aléatoire (chaque troisième enfant rencontré sur le parcours des enquêteurs) pour répondre à ce questionnaire. Les sites ont été couverts de manière progressive ; aire par aire.

La deuxième phase de l'enquête consistait à trouver les parents dont au moins un enfant travaille dans les carrières et à lui administrer le questionnaire.

18 enquêteurs (y compris les superviseurs) ont été formés à l'utilisation et à la traduction du questionnaire harmonisé. Les données issues du questionnaire ont été encodées sous forme informatique grâce au logiciel Excel, traité et analysé par SPSS. Les caractéristiques des enfants (socio-démographiques, économiques, psychologiques) les types et modalités de travaux exercés, les caractéristiques de leurs familles d'origine, etc., ont été identifiées.

### **1.4 Difficultés rencontrées**

Au cours de l'enquête, les chercheurs ont rencontré des difficultés de divers ordres. Elles sont, de manière générale, semblables bien que certaines soient caractéristiques de chaque site.

---

La carrière de Kamatanda a pris le nom du petit village Kamatanda qui est à quelques mètres de la colline. Elle est située à 7km sur la route Kamatanda en allant vers Mwadingusha.

#### **1.4.1 Pour le site de Kipushi :**

La grande difficulté a été celle liée au fait que l'ONG Groupe One a précédé les enquêteurs sur le terrain pour l'identification des enfants. Ayant expliqué aux enfants que l'objectif de l'identification était celui d'inscrire les enfants à l'école, la présence des enquêteurs incarnait l'ONG Groupe One. Cette situation a fait que les parents ne cessaient de suivre les enquêteurs pour faire enregistrer tous leurs enfants en âge scolaire. Les enquêteurs se retrouvaient ainsi entourer de beaucoup de gens. Pour contourner cette difficulté, les enquêteurs ne cessaient d'expliquer aux parents et aux enfants l'objectif de leur recherche en leur faisant voir qu'ils ne s'occupaient pas de l'identification de tous les enfants. Certains chefs de famille avaient des réticences à répondre aux questions car, selon eux, le gouvernement doit les aider.

Les enquêteurs n'ont pas pu rencontrer le responsable de la CSKM pour avoir les données relatives aux carrières et mines artisanales. Ce dernier était toujours absent de son bureau lors du déroulement de l'enquête. Ainsi, les informations relatives aux carrières ont été obtenues auprès du responsable de la division de la jeunesse.

La carrière Tshangalayi n'a pas pu être visitée pour deux raisons majeures : non seulement elle est située très loin de la cité de Kipushi, mais aussi par manque de moyen de transport pouvant permettre d'y accéder.

#### **1.4.2 Pour le site de Likasi :**

L'équipe s'est butée aux difficultés d'ordre pratique. L'accès aux carrières, surtout celle de KAMATANDA, a été presque impossible suite à la méfiance qui caractérise les autorités chargées de gérer les carrières. Les responsables urbains de certains services (police de mine et SEMAK) se sont réservés de viser les ordres de mission des enquêteurs sous prétexte que la mairie l'avait déjà fait. Ils ont, par contre, jeté la responsabilité à leurs agents basés dans des carrières. L'autre difficulté pratique était liée à la dispersion des adresses des parents des enfants ciblés dans les carrières. A cela, il faut ajouter le relief de la ville et la température qu'il faisait.

Pour surmonter ces difficultés, les superviseurs ont dû utiliser des astuces judicieuses. Il s'agit de convaincre les responsables basés aux carrières en faisant voir l'impact social de cette recherche.

#### **1.4.3 Pour Kambove :**

Dans l'ensemble, le travail s'est déroulé dans les meilleures conditions, à part bien sûr les quelques petites résistances rencontrées auprès de certains enquêtés. Ces derniers ne voulaient pas répondre aux questions des enquêteurs sous prétexte que leurs identités avaient déjà été prises par les agents du Groupe One, de passage dans le site quelques jours auparavant.

## Chapitre II. Présentation des sites

### 2.1 Kipushi

La présente enquête s'est déroulée dans les sites de Kipushi, de Likasi et de Kambove, plus précisément dans la cité de Kipushi, la ville de Likasi et la cité de Kambove.

Le territoire de Kipushi est une entité administrative limitée au Nord par le territoire de Kasenga, au sud par le territoire de Sakania et la Zambie, à l'ouest par le territoire de Kambove et à l'est par la Zambie.

Le territoire de Kipushi a en son sein, la cité de Kipushi qui est un centre minier et chef lieu du territoire, deux chefferies, un secteur et huit groupements. La cité de Kipushi dont il est question est subdivisée en 6 quartiers : Kamarenge, Kalubamba, Lumumba, Uhuru, Katshoma et Mungoti.

La population de la cité se présente comme suit:

**Tableau 1: la population de la cité de Kipushi**

Cité de Kipushi	Population congolaise					Population étrangère					Total Général
	H	F	G	F	Total	H	F	G	F	Total	
	16394	17632	21980	23496	79502	848	967	835	922	3572	83074

### Relations avec les organismes internationaux

D'après le rapport du territoire, seuls quatre organismes internationaux ont travaillé dans le territoire au cours de l'année 2007 : La Vision Mondiale, l'UNICEF, le Pam et l'Adra.

- La vision Mondiale intervient dans les domaines de l'éducation, agricole et de communication. La vision parraine les enfants, octroie les terrains, des intrants et des semences aux parents des enfants parrainés, aux pasteurs, aux personnes vivant avec handicap et dans le domaine de la communication, Elle a fait un don de la radio communautaire Mwaiseni.
- L'UNICEF assiste les enfants en leur octroyant des objets classiques, aide les personnes vulnérables et envoie des semences aux différentes associations.
- L'ADRA assiste les enfants comme la vision mondiale.
- Le PAM lutte contre la faim par l'envoi de la farine.

### Education

Kipushi dispose d'un seul bâtiment scolaire officiel qui abrite simultanément l'enseignement primaire et secondaire. Toutefois il y a présence des écoles qui sont tenues par des privés.

### Profession

Les statistiques de la population par profession dans la cité de Kipushi se présente comme suit:

**Tableau 2: les professions des populations de la cité de Kipushi**

	agriculture	mine	industrie	commerce	transport	bureau	santé	bâtiment	division	total
Cité de k'shi	1344	597	2100	508	120	750	475	670	700	7264

Concernant l'agriculture, la cité de Kipushi compte au moins 8 coopératives agricoles. Les produits agricoles sont commercialisés à Lubumbashi ou sur place.

## 2.2 Likasi

La ville de Likasi a des origines intimement liées à celles de la commune de Likasi portant le même nom. Un jour dont la date n'est pas précisée, mais certainement avant 1889, nos ancêtres virent apparaître le premier européen.

En effet, la ville de Likasi tout comme la commune de Likasi doit leur naissance à la découverte des gisements de cuivre. Le développement provient de l'exploitation de l'industrie minière. On notera à ce propos que le premier européen qui était arrivé à Likasi fut un ressortissant anglais répondant au nom de ROBERT WILLIAMS. Il aurait été accueilli par les chefs KATANGA, KWANDE et KASHIPO et se serait enquis du nom de la région, en quelle langue ? ne comprit-il pas ce que les chefs lui répondirent ? Trouvât-il le nom de la ville trop difficile à mémoriser ? Vers les années 1892 il fut donné à cette entité encore une simple agglomération, le nom de LIKASI à cause de la rivière qui la traverse. Ce vocable « LIKASI » provient d'une déformation du mot « DIKASHI » qui signifie « belle odeur ». Des chasseurs passaient sur ce territoire en traversant la rivière une odeur agréable

RAPPORT LIKASI (suite)

Comme jadis, sous l'appellation LIKASI-PANDA, l'agglomération a pris le 21 juin 1931 la dénomination de JADOTVILLE en honneur de Monsieur Jules JADOT, alors gouverneur de la société générale de Belgique, pour d'appréciables services rendus pendant 25 ans à la compagnie du chemin de fer BCK à l'ex-Union Minière du Haut-Katanga et à la fourmilière. C'est sous la 2<sup>ème</sup> république que la ville JADOTVILLE devrait définitivement recouvrir son appellation d'antan de Likasi, dépouillée du PANDA. A une administration plus structurée élevée au statut de ville le 21 décembre 1943 ; la ville comptera en 1957 deux communes (LIKASI et PANDA). De 1967-1975, d'autres dispositions officielles ont été également adoptées en vue de réorganiser d'avantage l'entité administrative de LIKASI.

L'arrêté ministériel N°68/130 du 16 juillet portera le nombre de communes de la ville de LIKASI de deux à quatre : LIKASI, KIKULA, PANDA et SHITURU.

LIKASI a obtenu le statut de ville par l'ordonnance numéro 442/AIMO DU GOUVERNEUR GENERAL Congo-belge et là une séparation nette de deux entités (c'est-à-dire la ville de Likasi et commune de Likasi pointe à l'horizon).

Les conséquences importantes au développement de Likasi :

- En 1923, Likasi devient chef lieu du district de LWALABA
- En 1928, le Roi Albert et son épouse la Reine Elisabeth visitent Likasi et posent la première pierre de l'église sainte THERESE de l'enfant Jésus qui fut inaugurée en 1930.
- 1952, création du musée géologique de PANDA contenant les collections minéralogiques.
- En 1929, il y a eu décision de séparer les deux communautés blanche et noire. C'est ainsi que la population noire fut gérée à partir de ce moment là par le CENTRE EXTRA-COUTUMIER à Kikula.
- 1957 et 1968 l'appellation des communes urbaines de LIKASI et KIKULA auxquelles s'ajoutèrent les communes de PANDA et SHITURU ;

- 1973 marque le Développement de la ville en installant les banques, la compagnie d'élevage et d'alimentation de Katanga, l'AFRIDEX, la SIMETAL et la Brasserie SIMBA, des écoles, des hôpitaux et des dispensaires.
- En 1931 Likasi, agglomération importante des européens prend le nom de JADOTVILLE en souvenir de Monsieur Jules JADOT.

La ville de Likasi est située au 11° de latitude Sud et 27° de longitude, elle est sur l'axe routier transafricain partant de Johannesburg en Afrique du Sud.

Les limites naturelles de la ville de Likasi se présentent comme suit :

- Au nord par l'ancien chemin de fer LIKASI-LUBUMBASHI vers l'Est depuis sa jonction avec le chemin de fer LIKASI-TENKE jusqu'à son intersection avec la ligne de transport d'énergie électrique haute tension de MWADINGUSHA-LIKASI.
- Au Sud, par la rivière PANDA qui coule de l'Ouest à l'Est.
- A l'Est, par la rivière NGUYA à la rivière KIKULA.
- A l'Ouest, par la rivière BULUO qui coule de l'Ouest à l'Est.

Sa superficie est de 245Km<sup>2</sup>

La ville de LIKASI a 7 rivières qui baignent son sol.

Nous avons la rivière LIKASI, BULUO, PANDA, KIKULA, KAPONONA, NGUYA et KAMPUMPI.

La ville de LIKASI est subdivisée en quatre communes réparties en vingt-cinq quartiers, à savoir :

- KIKULA N° d'ordre 1, quartiers : KALOPOPO, KAMPEMBA, KANONA, KAPONONA, KIBADI, KISUMBA, KYUBO, MUSUMBA, NKOLOMONI, OKITO.
- LIKASI N° d'ordre 2, quartiers : KAMPUMPI, KITABATABA, CENTRE-VILLE, S.N.C.C., SIMBA, MISSION.
- PANDA N° d'ordre 3, quartiers : KAKONTWE, KAMILOPE, KIWELE, MUNGANGA et PANDAMAYI ;
- SHITURU N° d'ordre 4, quartiers : BULUO, KILIMA, KIMPULANDE et NGUYA ;

Les activités économiques les plus importantes sont celles industrielles et minières, commerciales, agropastorales, artisanales et hôtelières.

S'agissant des activités qui se trouvent principalement dans la ville de LIKASI, nous avons la direction des entreprises principales, les établissements ou magasins, les kiosques, les étalages d'activités économiques, les marchés centraux, l'élevage de gros et petits bétails, la culture maraichère et les activités agricoles.

Nous avons également les activités telles que les boîtes de nuit, les alimentations, les boulangeries, les hôtels, les bars, les pharmacies, les polycliniques, les dépôts marchandises, les dépôts minerais, les moulins, les scieries et menuiseries, les quincailleries, les salons de coiffure, les cordonneries, les vendeurs de carburant, les usines, les creuseurs de minerais (mayibue ou bulongo) aux environs des carrières se situant près du centre-ville ou aux périphéries.

Les activités de production sont de deux ordres :

#### **a) l'exploitation artisanale**

Certains dépôts sont actifs et contiennent des produits miniers d'exploitation artisanale. Les gisements de KARAJIPOPO, SHAMITUMBA, KAMPINA et KAROANO sont prévus pour l'exploitation artisanale. Actuellement, cette exploitation s'effectue timidement en ces lieux par environ 350 creuseurs.

Il faut noter qu'un nombre considérable de creuseurs évoluent clandestinement dans les gisements de MILEBI, MIDINGI, LWISHA, KALABI, KAMATANDA, SANDRA et KIMPESE ;

### b) exploitation industrielle :

Elle est faite par la GECAMINES dans les gisements de KAMWALE (60Km de LIKASI ) et de LWISHA.

Il y a également SMCO (SHITURU MINING CORPORATION) qui possède un poste d'exploitation consacré aux travaux de recherche et d'évaluation.

Voici à ce sujet les statistiques annuelles déclarées des minerais et métaux de LIKASI vers LUBUMBASHI

**Tableau 3: Statistiques annuelles des minerais**

Minerais et métaux	Production en Tonne
Hétérogénite	28.722
Minerais de cuivre	33.916
Alliage blanc	4.657.772
Lingot de cuivre	172.445
Cathode de cuivre	1.459.184
Concentré de cuivre	505
Cobalt	610.812
Concentré de cobalt	1.880

**Source :** Rapport annuel 2007 du bureau minier urbain de LIKASI

En 2005, la population de la ville de Likasi était estimée à 267.548 habitants répartis par commune de la manière suivante :

**Tableau 4: Répartition des communes selon leur superficie**

N°	COMMUNES	SUPERFICIE	POP LOCALE	POP. ETRANGERE	TOTAL	DENSITE Km <sup>2</sup>
01	KIKULA	41 Km <sup>2</sup>	125.927	500	126.427	3.084h
02	LIKASI	41 Km <sup>2</sup>	86.516	355	86.871	2.110h
03	PANDA	75 Km <sup>2</sup>	31.268	247	31.515	420 h
04	SHITURU	88 Km <sup>2</sup>	22.651	84	22.735	258 h
	TOTAL	245 Km <sup>2</sup>	266.362	1.186	267.548	1092 h

**Source :** Statistiques 2005 de la ville de Likasi (Hôtel de ville)

## 2.3 Kambove

Situé à 150 km de Lubumbashi, Kambove est un centre administratif et chef-lieu du territoire qui porte le même nom.

Poste à partir de 1902 et territoire à partir de 1914, le ressort administratif de Kambove a connu plusieurs modifications de limites et son chef-lieu a été plusieurs fois déplacé. A

partir de 1923, le chef-lieu qui était fixé à Kambove est déplacé à Likasi. A partir de 1932, le territoire change de dénomination et englobe dès lors trois anciens territoires (Likasi, Luishia, et Musonoïe). En 1940, le territoire de Kolwezi (Musonoïe) formera une entité territoriale à part.

A la veille de 1960, le territoire de Kambove fut divisé en trois secteurs (Busanga, Lufira, sources du Lualaba) et en quatorze groupements.

L'histoire de Kambove est étroitement liée à la mise en exploitation des mines par l'UMHK.

"Ce poste avait été créé en 1902 à la suite de l'exploitation des mines de cuivre par la TCL. L'UMHK y avait débuté les premiers sondages en 1907 avant de se tourner brusquement en 1908 à la mine de l'Etoile, la première qui sera raccordée au rail venant de l'Afrique du sud en 1910. Mais comme le rail poursuivait son avancement vers l'Ouest, il fut décidé en 1911 la reprise des travaux d'exploitation à Kambove et à Busanga. Mais la production de l'UMHK ne commença pratiquement qu'en 1913.

A partir de 1914, l'effort de guerre exige l'augmentation de la production. C'est ainsi que les mines de Kambove et de l'Etoile sont équipées d'un matériel plus perfectionné : laverie avec trémies et courroies transporteuses, batteuses de mines, perforatrices à air comprimé, à vapeur, huit locomotives et près de 100 wagons basculeurs... pour la mine de Kambove, et des pelles à vapeur, quatre locomotives et un matériel moderne d'abattage de mines pour l'étoile. Ces deux mines supporteront l'effort de guerre avec une performance de 1.800.000 tonnes de minerai pour les seules années 1916-1917 (Lwamba Bilonda, 1975, 52).

Pour soutenir cet effort de guerre, on débute les travaux préparatoires, suivis de l'exploitation des mines de Likasi et de Shituru, tandis que le gisement de calcaire de Kamkontwe à 6 km de Likasi est prospecté en détail en 1917 et raccordé au rail en 1910. Cette exploitation fut interrompue à la fin de la guerre suite à la crise qui s'abattit sur le monde.

Dans le ressort administratif de Kambove, le nombre des entreprises industrielles ne cessait d'augmenter et de nouvelles mines étaient mises en exploitation. Kambove est resté pendant toute la période coloniale un centre non négligeable de l'UMHK. Les mines de Kambove et Kakanda ont produit, en 1960, 144.689 tonnes de produits exportés sur les 300.677 produits par l'entreprise (Kabeya 1982 : 52).

Avec l'effondrement de la GCM, Kambove revit aujourd'hui grâce à l'exploitation artisanale des produits miniers dans les carrières et mines environnant l'espace du centre.

La cité de Kambove est une entité administrative située au chef lieu du territoire de Kambove. Elle est née selon certaine source vers les années 1960, toutefois, elle ne possède pas un acte de création bien défini. Cependant, elle existe de suite de la loi n° 82-006 du 25 février 1982 portant organisation territoriale, politique et administrative de la République Démocratique du Congo, stipulant que les chefs-lieux des districts et territoires sont des Cités.

#### **A) Limites territoriales.**

La cité de Kambove est limitée :

- Au Nord : par la rivière MULUNGWISHI qui fait le prolongement de la rivière KASHENGENEKE qui la sépare de la chefferie des de Basanga.
- Au Sud : par la rivière KISANGA qui la sépare du groupement MUKUMBI de la chefferie de Basanga.
- A l'ouest : Par la rivière KAMAYI qui la sépare de la chefferie des BAYEKE, du territoire de Lubudi.

#### **B) Coordonnées géographiques**



- Latitude : 11°
- Longitude : 50°
- Altitude : 1.394 par rapport à la mer
- Superficie :

### **C) Type de climat**

La Cité connaît un climat tropical froid ainsi que deux saisons. La saison de pluie qui démarre à partir du mois d'octobre, et la saison sèche à partir du mois d'août. La température varie entre 12°C et 40°C.

### **D) Nature du sol :**

Le sol est argilo sablonneux et sablo- argileux

### **E) Relief du sol. et renseignement du sous-sol**

La Cité de Kambove est située sur la chaîne de Mitumba et comprend ça et là plusieurs vallées.

Le sous sol est riche en minerais de cuivre et cobalt. Une ancienne mine souterraine, et quatre mines à ciel ouvert le témoignent. Il regorge aussi des pierres de collection comme la tourmaline (à Kamoya).

### **F) La population**

Les autochtones se trouvent regroupés dans deux tribus qui sont les Basanga et les Kahonde ; alors que ceux venant d'ailleurs pour raison de service sont aussi légion.

Les principaux clans dans lesquels se trouvent les autochtones sont les bena Bowa Mbuji.

### **G) Les principales activités économiques.**

Outre l'emploi qu'offrent les usines locales, la population s'adonne plus au petit commerce, à l'exploitation minière artisanale, ainsi qu'à la culture vivrière. Actuellement la situation économique de la cité de Kambove est beaucoup plus tournée vers l'exploitation artisanale des produits miniers dont le cuivre et le cobalt, lesquels offrent malheureusement un gain très réduit par rapport à la qualité des produits vendus. Cette situation s'est de plus en plus dégradée dès lors que les acheteurs chinois apparemment bon payeurs ont été renvoyés de la cité de Kambove par l'autorité provinciale à la suite des certaines formalités Administratives<sup>4</sup>.

Cela étant, toutes les autres activités citées ci haut, et qui dépendaient de la bonne marche de l'exploitation artisanale ont finies par subir la même faillite.

---

<sup>4</sup> Information récoltée dans le rapport annuel du Territoire de Kambove 2007.

## Chapitre III. Profil des enfants enquêtés

Olivier Kahola Tabu

### 3.1 La population des enfants

Tableau 5: Répartition des enfants par sexe et par site

Sexe	Kipushi		Likasi		Kambove		Total	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Féminin	38	50,7	9	12	26	35	73	32,4
Masculin	37	49,3	66	88	49	65	152	67,6
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>75</b>	<b>100</b>	<b>225</b>	<b>100</b>

L'enquête dans les trois sites a porté sur 225 enfants dont 152 garçons (67,6%) et 73 filles (32,4%). Comme on le voit, les garçons sont plus nombreux que les filles dans les travaux des mines. Lorsqu'on analyse la situation par site, le site de Kipushi présente une particularité dans la mesure où les filles (50,7%) sont plus nombreuses que les garçons (49,3%) dans les carrières investiguées. Cette prédominance du sexe féminin s'explique d'abord par la proximité des carrières, la nature du travail qui y est exercé et aussi par le fait que les femmes, mères de familles, se font accompagner de leurs filles dans les carrières pour y travailler.

Les sites de Likasi et Kambove présentent une physionomie normale avec un nombre de garçons plus élevé que celui des filles. L'écart est plus prononcé à Likasi (76%) qu'à Kambove (30%). Une explication plausible serait que les conditions de travail plus dures pousseraient les filles à se contenter de faire le petit commerce, de servir dans les restaurants ou de s'adonner à la prostitution. Il y a lieu aussi de croire que la distance qui sépare les carrières des domiciles des enfants serait désavantageuse pour les filles.

Notre étude a ciblé, comme nous l'avons dit en introduction, les enfants des deux sexes, âgés de moins de 18 ans avec une emphase sur ceux en âge de scolarité (soit 6 à 17 ans). Sur terrain, nous avons observé que les carrières accueillent les enfants de presque tout âge, y compris ceux de moins de 5 ans. Les résultats suivants ont été récoltés :

### 3.2 Répartition des enfants

Tableau 6: Répartition des enquêtes par site, âge et sexe

Age	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin		
6	-	-	-	2	-	-	2	0,9
7	-	1	-	3	-	3	7	3,1
8	-	3	3	1	1	1	9	4,0
9	2	2	1	3	-	4	12	5,3
10	-	2	7	3	-	1	13	5,8
11	8	6	3	2	-	6	25	11,1
12	2	5	2	5	1	10	25	11,1
13	1	3	5	6	-	8	23	10,2
14	8	4	5	-	-	9	26	11,6

15	4	7	8	3	2	8	32	14,2
16	1	5	2	7	4	11	30	13,3
17	-	11	2	2	1	5	21	9,3
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>225</b>	<b>100,0</b>

La première lecture de ce tableau montre que les carrières sont visitées par les enfants en âge scolaire. La majorité se situe dans la tranche d'âge de 11 à 16 ans avec une légère prédominance des enfants de 15 ans. Le site de Kambove a les garçons de 17 ans et pas de filles de cet âge. Par contre, dans le site de Likasi, ce sont les filles, soit 11,1%, qui sont plus nombreuses que les garçons qui s'affirment avec 7,6%. Les taux faibles s'observent parmi les enfants qui ont moins de 10 ans. Comme nous l'avons souligné dans l'introduction, la dégradation des conditions de vie a poussé les enfants au travail précoce dans les mines. Les parents, incapables d'assumer leurs responsabilités ont mis leurs enfants en âge scolaire à contribution pour la survie.

Connaître la catégorie des enfants qui fréquentent les mines est un facteur indispensable pour les indices de vulnérabilité. Le tableau ci-dessous résume les réponses recueillies sur terrain.

### 3.3 Statuts des enfants travailleurs

Tableau 7: Statut des enfants travaillant dans les mines et carrières

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin		
Normal	23	46	28	30	4	58	189	84,0
Orphelin	3	3	8	7	4	7	32	14,2
Déplacé interne	-	-	-	-	1	1	2	0,9
Fille mère	-	-	1	-	-	-	1	0,4
Enfant réfugié	-	-	1	-	-	-	1	0,4
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>225</b>	<b>100,0</b>

La majorité des enfants, soit 84,0%, ont leurs parents en vie et n'ont aucun problème. Ils sont dans les carrières, sans doute, à cause des conditions de vie difficiles dans leurs familles. Les proportions des filles et des garçons sont différentes selon les sites. Néanmoins, retenons que les filles normales sont plus nombreuses dans les mines et carrières que les garçons. A Kambove, elles s'affirment avec 96% contre 93% chez les garçons. Par contre, à Likasi, les garçons sont majoritaires, soit 88% contre 45% des filles. Les raisons de ces différences sont à rechercher dans l'éducation. Les garçons ne subissent pas de contrôle aussi permanent que les filles. Pour une fille qui n'est pas sous contrôle des parents et qui se lance dans la débrouille, on pense qu'elle se prédispose à la prostitution. Ainsi, dans les conditions de vie précaire, les garçons ont plus de facilité de fréquenter les carrières qui du reste se situent non loin de leur résidence que les filles. Et les filles qui y sont, travaillent sous la supervision des parents ou des membres apparentés.

Ils sont suivis des enfants orphelins, soit 14,2%. Pour cette catégorie d'enfants, les filles sont plus touchées que les garçons dans tous les sites sauf à Kambove où les garçons orphelins représentent 6,7% contre 4,2% pour les filles. Nous pouvons ainsi dire qu'il y a plus de filles orphelines dans les carrières que des garçons. La mort des parents ou d'un des parents est souvent fatale pour les enfants. Les membres apparentés n'arrivent toujours pas à

assumer leur responsabilité, à cause de leur charge familiale. Les orphelins, dans ce contexte, sont obligés de se lancer dans des activités lucratives pour appuyer le ménage.

Bien que la guerre ait secoué la partie nord de la province du Katanga, il se dégage de l'enquête que la plupart des enfants ne sont ni réfugiés ni déplacés internes. C'est pour dire que la guerre n'a pas eu une grande répercussion dans la précocité du travail lucratif des enfants et plus particulièrement dans les carrières. Il faut aussi noter que l'enquête s'effectue au moment où la plupart des déplacés de guerre sont déjà rentrés dans leur terroir.

### 3.4 Liens avec les parents et endroits où vivent les enfants

Tableau 8: Liens avec les parents

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	F	M	F	M	F	M		
Père en vie	23	41	29	30	6	55	184	81,8
Mère en vie	21	45	35	34	7	60	202	89,8

La grande majorité des enfants (81,8%) qui sont dans les carrières ont leurs parents en vie. La présence de ces enfants s'explique par l'effritement de l'autorité parentale due à la dégradation des conditions de vie. Vers les années 1990, les conditions de vie dans les trois sites investigués ont connu un coup fatal. La chute de la Gécamines et celle des entreprises filiales à celle-ci ont précipité bon nombre des ménages. L'homme qui fut longtemps considéré comme le grand pourvoyeur du ménage ne savait plus assumer ses responsabilités à la suite des impaiements, des salaires modiques et qui ont eu pour conséquence une perte vertigineuse du pouvoir d'achat. Dès lors, femmes et enfants ont pris la relève, en se lançant dans les activités lucratives. Les grandes artères ont été investies par les vendeuses et les enfants. Les mines, avec la libéralisation de l'exploitation artisanale, ont été envahies par différentes couches sociales parmi lesquelles on compte un nombre considérable des enfants.

Les enfants orphelins représentent pour l'ensemble de notre échantillon 14,2% parmi lesquels 11,5% sont orphelins de mère et 8,7% orphelins de père. 6,1% des enquêtés sont orphelins des deux parents. Nul n'ignore que la perte d'un des parents est une source fondamentale dans la déstabilisation de la famille. Lorsque les enfants sont orphelins de père, c'est la mère qui prend la lourde responsabilité du ménage alors qu'elle n'a pas d'emploi salarié. D'où, elle consacre le gros de son temps dans la recherche de la survie et n'a pas toujours le temps de veiller sur les enfants. Ce qui laisse rapidement des opportunités aux enfants de se lancer dans les activités lucratives afin d'aider leur mère. A l'inverse, les enfants orphelins de mère pourraient jouir d'une certaine stabilité si le père « pourvoyeur » continue à assumer son rôle et ne recompose pas sa famille par un remariage. Mais dans un contexte de crise, le père n'est pas épargné à la débrouillardise et passe tout son temps dans la quête de la nourriture pour sa progéniture. Lorsqu'il en manque, la contribution des enfants n'est aucunement mal perçue.

La présence des enfants dans les mines et carrières nous a conduits à nous intéresser au lieu d'habitation de l'enfant. Cette question a son importance dans ce sens qu'elle nous permet de dégager les attaches de l'enfant avec sa famille mais aussi d'évaluer la capacité de contrôle des parents. A la question de savoir : où vit l'enfant? Les réponses suivantes ont été recueillies :

**Tableau 9: Lieu où vit l'enfant**

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	F	M	F	M	F	M		
Chez les deux parents	24	32	26	26	3	46	157	69,8
Chez un membre apparenté	1	11	4	5	-	11	32	14,2
Chez la mère	1	5	6	6	4	7	29	12,9
Chez le père	-	-	2	-	1	2	5	2,2
Seul	-	1	-	-	1	-	2	0,9
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>225</b>	<b>100,0</b>

Malgré les conditions socio-économiques difficiles, la famille continue à jouer son rôle. Plus de la moitié des enfants enquêtés, soit 69,8%, vivent chez les deux parents. Ils sont dans les mines à cause de la détérioration de la situation économique de la famille. Ils sont suivis des enquêtés qui sont sous tutelle d'un membre apparenté. Le plus souvent, ce sont des enfants qui ont perdu l'un ou les deux parents. Après la mort des parents, ils ont été recueillis par des proches parents.

12,9% des enquêtés vivent sous l'autorité de leur mère. Après le décès du père ou aussi après le divorce, la mère assume la responsabilité et parvient à les contenir. Par contre, les enquêtés qui vivent sous l'autorité du père se révèlent avec une proportion de 2,2%. Ces enfants se dégagent plus particulièrement dans les sites de Kipushi et Likasi, et touchent plus les filles que les garçons.

Notre étude dégage qu'une faible proportion des enquêtés (0,9%) vivent en fratrie. A Likasi, c'est une fille-mère qui est sous la responsabilité de sa sœur aînée. A Kambove, c'est un garçon qui est pris en charge par son grand frère. Vivant sans revenu, ils sont prédisposés à toutes formes de travail, pourvu que cela puisse leur rapporter de quoi manger.

Si la majorité des enquêtés vivent chez les deux parents, leur présence a suscité notre curiosité sur le niveau d'instruction des parents. Nous estimons que le niveau d'instruction détermine les comportements que doivent adopter les parents vis-à-vis du travail dans les carrières. Les tableaux suivants donnent les niveaux d'instruction des parents.

### 3.5 Instruction des parents

**Tableau 10: Niveau d'instruction des parents**

#### 6a : Du père

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	F	M	F	M	F	M		
Ne connaît pas	19	26	10	12	5	11	83	36,9
Secondaire	3	8	1	3	1	29	45	20,0
Supérieur	-	1	13	11	-	3	28	12,4
Primaire	2	6	-	1	2	9	20	8,9
Brevet CC	-	3	1	5	-	7	16	7,1
Sans niveau d'instruction	1	2	8	2	-	2	15	6,7
Brevet CO	-	1	3	1	1	4	10	4,4
Universitaire	1	2	2	1	-	2	8	3,6
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>9</b>	<b>67</b>	<b>225</b>	<b>100,0</b>

Il se dégage de ce tableau que les pères des enquêtés n'ont pas fait de grandes études. Seuls 3,6% des pères ont atteint le cap des études universitaires. La majorité a un niveau secondaire ou primaire. La proportion des pères qui n'ont aucun niveau d'instruction est considérable, soit 6,7%. Cette situation est critique dans ce sens que les pères qui n'ont pas beaucoup étudié n'accordent pas d'intérêt particulier à l'instruction des enfants. Le principal pour ces pères est de trouver à manger pour les enfants, surtout que l'école semble de plus en plus perdre de son prestige.

Les parents instruits voudront également que leurs enfants le soient, mais ceux qui n'ont pas étudié préfèrent orienter leurs enfants vers des activités lucratives directes, plutôt que vers l'école qui paraît un investissement à long terme.

#### 6b : De la mère

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	F	M	F	M	F	M		
Ne connaît pas	19	23	9	7	2	9	69	30,7
Sans niveau d'instruction	2	10	12	11		5	40	17,8
secondaire	1	1	5	7	2	23	39	17,3
Primaire	1	6	-	1	4	16	28	12,4
Brevet CC	2	4	2	5	-	5	18	8,0
Universitaire	1	1	9	4	-	1	16	7,1
Brevet CO	-	4	1	2	1	7	15	6,7
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>49</b>	<b>38</b>	<b>37</b>	<b>9</b>	<b>66</b>	<b>225</b>	<b>100,0</b>

La situation des mères n'est pas différente de celle des pères bien que pour cette catégorie, il s'observe une grande proportion des mères universitaires (7,1%). Ne perdons cependant pas de vue que 17,8% des mères des enquêtés n'ont aucun niveau d'instruction, 12,4% n'ont pas dépassé le cap du primaire. Comme nous le remarquons, certaines mères sans instruction n'ont pas le temps d'inciter leurs enfants à l'école. Les grandes victimes sont les filles dans ce sens que l'instruction des filles est souvent rejetée au second plan. La priorité est accordée aux travaux domestiques et au mariage.

De ces deux tableaux, il se dégage que les pères des enquêtés sont plus instruits que les mères. Les écarts selon le niveau d'instruction sont considérables. Nous pourrions avoir plus de renseignements si tous les enfants connaissaient le niveau d'études de leurs parents. Il y a une proportion considérable des enquêtés qui ne savent rien de l'instruction de leurs parents. Une preuve de plus que l'instruction n'est pas une préoccupation chez les parents : ce sont plutôt les contraintes vitales qui prennent le noyau de leurs activités quotidiennes.

## Chapitre IV. Etat matrimonial des familles

Aimée Kasandji Kameke

Quatre états matrimoniaux sont reconnus dans le code de la famille, à savoir célibataire, marié, divorcé et veuf. La présente étude en présente avec certaines ramifications, comme nous le montre ce tableau ci-dessous :

Tableau 11: Etat matrimonial des parents

Etat matrimonial	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Mariage monogame	33	16	18	20	41	4	<b>132</b>	59
Parents divorcés	5	2	-	2	8	-	<b>17</b>	8
Famille monoparentale	6	5	15	12	11	-	<b>49</b>	22
Parents décédés	2		1	1	2	2	<b>8</b>	3.5
Père remarié	-	-	2	3	1	-	<b>6</b>	2.6
Mère remariée	2	-	-	-	2	2	<b>6</b>	2.6
Père polygame	1	3	1	-	1	1	<b>7</b>	3
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>225</b>	100

Les mariés se répartissent en deux catégories : les monogames et les polygames. 59% des enfants investigués ont des parents mariés monogames, 3% ont des parents mariés polygames. Ne sachant pas si elles sont célibataires, divorcées ou veuves, les familles monoparentales englobent les trois à la fois et représentent 22%, 8% des enfants appartiennent à des familles dont les parents ont divorcé ; environ 5% des parents se sont remariés. 3.5% des enfants n'ont plus de parents, car tous deux décédés.

### 4.1 Nombre d'enfants en famille

La famille est composée du père, de la mère et des enfants. Ces derniers vont de un à dix-sept. Voyons les proportions de ces familles en ce qui concerne le nombre d'enfants dans le tableau qui suit.

Tableau 12: Nombre des enfants par famille

Nombre d'enfants	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
1	1	-	-	1	2	3	<b>7</b>	3
2	2	2	2	-	4	-	<b>10</b>	4.4
3	4	2	1	3	4	1	<b>15</b>	6.6
4	2	2	3	7	10	-	<b>24</b>	10.6
5	3	5	4	4	10	1	<b>27</b>	12
6	6	5	8	7	13	-	<b>39</b>	17.3
7	12	3	2	3	12	1	<b>33</b>	14.6
8	6	1	5	3	3	1	<b>19</b>	8.4
9	4	2	4	3	3	2	<b>18</b>	8

10	6	1	5	5	3	-	<b>20</b>	8.8
11	1	1	1	2	1	-	<b>6</b>	2.6
12	-	-	2	-	1	-	<b>3</b>	1.3
13	1	-	1	-	-	-	<b>2</b>	0.8
14	1	-	-	-	-	-	<b>1</b>	0.4
17	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>	0.4
Total	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>225</b>	100

Les familles investiguées sont en majorité de grandes familles. 17% ont six enfants, à peu près 15% de ces familles ont sept enfants, 12% cinq, 9% dix enfants. 3% des familles n'ont qu'un(e) enfant, une famille a quatorze enfants et une autre famille en a dix-sept. Signalons par ailleurs que dans la coutume africaine, les enfants constituent une richesse pour les familles. D'où, il faut en avoir autant que possible, croient certains.

#### 4.1.1 Fratrie

Seules les familles qui ont plus d'un(e) enfant peuvent répondre positivement à cette question. L'état général des familles de notre échantillon se résume comme nous l'indique ce tableau :

**Tableau 13: Nombre des frères et sœurs dans la famille**

Frères et Soeurs	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
0	9	8	34	31	51	6	<b>139</b>	31
1	12	7	5	13	14	2	<b>53</b>	12
2	14	8	10	8	25	3	<b>68</b>	15
3	20	12	8	11	24	3	<b>78</b>	17
4	17	3	3	5	12	2	<b>42</b>	9
5	10	3	6	1	1	2	<b>23</b>	5
6	3	2	3	3	3	-	<b>14</b>	3
7	4	1	1	3	2	-	<b>11</b>	2
8	1	1	1	-	-	-	<b>3</b>	0.6
9	1	1	1	-	-	-	<b>3</b>	0.6
10	2	2	-	-	-	-	<b>4</b>	0.8
Vide	5	4	2	1	-	-	<b>12</b>	2.6
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>52</b>	<b>74</b>	<b>76</b>	<b>132</b>	<b>18</b>	<b>450</b>	100

Nous signalons que l'effectif a doublé simplement parce qu'il s'agit du nombre des frères ainsi que des sœurs dans une famille. Il s'avère que dans 31% des familles, les enfants n'ont ni frères, ni sœurs à part eux-mêmes. 17% ont trois frères/sœurs, 15% en ont deux, 12% n'en ont qu'un/une. Les familles dans lesquelles les enfants ont plus de cinq frères/sœurs ont un pourcentage inférieur à 10, et celles qui ont quatre frères/sœurs représentent 9%.



#### 4.1.2 Position ou rang de l'enfant en famille

Tous les enfants ne naissent pas au même moment. Il y a ceux/celles qui naissent en première position ou en dernière, et ceux/celles du milieu. Le tableau qui suit nous donne en pourcentage les différentes positions qu'occupent les enfants interviewé(e)s.

Tableau 14: Rang des enfants interrogés

Rang de l'enfant	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
1 <sup>er</sup>	11	9	4	11	17	2	<b>54</b>	24
2 <sup>ème</sup>	8	6	5	7	15	2	<b>43</b>	19
3 <sup>ème</sup>	10	3	5	4	16	1	<b>39</b>	17
4 <sup>ème</sup>	4	3	5	2	7	1	<b>22</b>	10
5 <sup>ème</sup>	6	1	4	1	5	1	<b>18</b>	8
6 <sup>ème</sup>	3	1	1	3	2	2	<b>12</b>	5
7 <sup>ème</sup>	4	1	2	4	1	-	<b>12</b>	5
8 <sup>ème</sup>	2	-	5	3	1	-	<b>11</b>	4.8
9 <sup>ème</sup>	1	-	5	2	1	-	<b>9</b>	4
10 <sup>ème</sup>	-	1	-	1	1	-	<b>3</b>	1.3
11 <sup>ème</sup>	-	1	-	-	-	-	<b>1</b>	0.4
12 <sup>ème</sup>	-	-	-	1	-	-	<b>1</b>	0.4
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>36</b>	<b>39</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>225</b>	100

24% des enfants qui travaillent dans les carrières minières investiguées sont des aîné(e)s des familles, 19% occupent le deuxième rang, suivis des troisièmes avec 17% et les quatrièmes viennent avec 10%. La position la plus reculée qui est citée est la douzième avec moins d'un pourcent.

La mine attire tous les enfants, indépendamment du rang qu'ils occupent. Mais, de toute évidence, ce sont les aîné(e)s qui sont les plus exposé(e)s, parce que les premiers à affronter les dures réalités de la vie quotidienne pour autant que l'école devait être le lieu de prédilection plutôt que la carrière. Il s'agit d'une spirale dangereuse car, si l'aîné(e) s'oriente vers la mine, il sert de modèle au reste de la fratrie.

#### 4.2 Activités principales des parents

Ce point répertorie toutes les activités qu'exercent les parents dont les enfants ciblés travaillent dans les mines et carrières.

Tableau 15: Activités principales des parents

Activités principales	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
Agriculture	25	19	20	22	42	4	<b>132</b>	29
Petit commerce	29	6	7	8	46	2	<b>98</b>	22
Creuseur	18	11	19	17	7	5	<b>77</b>	17

Agent Entreprise	2	4	9	11	3	1	<b>30</b>	6.6
Homme/femme de métier	10	1	11	2	9	2	<b>35</b>	8
Tamiseur/lavage concassage	3	2	4	4	-	-	<b>13</b>	3
Négociant	-	-	-	-	1	-	<b>1</b>	0.2
Autres	2	2	3	3	2	1	<b>13</b>	3
Ménagère	4	5	1	2	10	2	<b>24</b>	5
Sans profession	5	2	4	7	8	1	<b>27</b>	6
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>52</b>	<b>78</b>	<b>76</b>	<b>128</b>	<b>18</b>	<b>450</b>	100

29% des parents des enfants ciblés s'adonnent à l'agriculture ; 22% s'occupent du petit commerce. Les creuseurs viennent en troisième position avec 17%. La rubrique « Autres » est différente de celle des hommes/femmes de métier par le fait que ces derniers exercent de petits métiers (artisanat) associables au secteur tertiaire alors que l'autre renferme le métier associable au secteur primaire.

Parmi les hommes/femmes des métiers, nous retrouvons six porte-faix (quatre à Kambove et deux à Kipushi) ; trois chauffeurs (deux à Kipushi, un à Likasi) ; quatre tailleurs (deux à Kambove et deux autres à Kipushi) ; neuf hommes/femmes de métier auxquels nous avons associé les autres (deux à Kambove, trois à Kipushi et quatre à Likasi) un menuisier à Kipushi ; quatre cordonniers (deux à Kambove et deux autres à Likasi) un mécanicien à Kambove ; trois charbonniers à Kipushi ; six porte-faix (quatre à Kambove et deux à Kipushi) ; trois chauffeurs (deux à Kipushi et un à Likasi) ; quatre infirmiers à Likasi. La rubrique Autre renferme huit commissionnaires (deux à Kambove, six à Kipushi) ; deux pasteurs à Kambove ; trois enseignants à Likasi.

Le répertoire des professions des parents est ici intéressant. On est en droit de dire que les enfants dans la carrière viennent des toutes les couches socioprofessionnelles, la différence selon les professions n'ayant pas nécessairement d'impact sur la destinée de l'enfant. Cependant on peut tout aussi affirmer que l'agriculture ou plus précisément le travail de la terre constitue la première catégorie des habitants et c'est donc normal que la plupart des enfants proviennent de cette catégorie.

### 4.3 Activités secondaires des parents

A cause de la crise économique qui caractérise la société congolaise, certains parents ne se limitent plus à une seule activité rémunératrice ; ils en associent d'autres. Découvrons de quoi il en est question dans le tableau qui suit :

Tableau 16: activités secondaires des parents

Activités secondaires	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
Agriculture	1	4	5	3	21	3	<b>37</b>	8
Petit commerce	8	3	10	8	15	-	<b>44</b>	10
Creuseur	5	1	2	1	1	-	<b>10</b>	2
Homme/femme de métier	1	-	1	4	2	-	<b>8</b>	1.7
Autres	-	-	-	-	-	12	<b>12</b>	2.7
Ménagère	9	5	-	-	5	2	<b>21</b>	4.7
Sans profession	14	5	5	9	18	6	<b>57</b>	12.7
Sans act. second	60	34	51	51	58	7	<b>261</b>	58
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>52</b>	<b>74</b>	<b>76</b>	<b>120</b>	<b>30</b>	<b>450</b>	100

De ce tableau, il ressort que 75,4% des parents des enfants enquêtés n'exercent pas d'activité secondaire. De ces 75,4%, 58% sont sans profession ; 12,7% n'ont même pas une activité rémunératrice et 4,7% sont des ménagères. Parmi les 24,6% restants qui exercent une activité secondaire, 10% exercent le petit commerce, 8 % s'adonnent à l'agriculture, 2% sont des creuseurs, 1,7%, des hommes et femmes des métiers. La rubrique « autres » est constituée de 2,7%.

#### 4.4 Milieux d'origine des parents

La quasi-totalité des parents (98,8%) sont originaires de la République Démocratique du Congo. Les autres proviennent des pays voisins de la RDC, à savoir l'Angola, le Rwanda et la Zambie. Ceux originaires de la RDC sont des différentes provinces qui la composent. Ce tableau nous en donne des précisions.

Tableau 17: Lieu d'origine des parents

Province/Pays	Sites						Total	
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
Katanga	36	21	23	24	40	4	<b>148</b>	(66%)
Kasaï Occidental	3	-	-	5	7	-	<b>15</b>	(7%)
Kasaï Oriental	7	5	13	12	16	1	<b>54</b>	(24%)
Maniema	2	-	-	-	3	-	<b>5</b>	(2%)
Angola	1	-	-	-	-	-	<b>1</b>	(0.4%)
Rwanda	-	-	1	-	-	-	<b>1</b>	(0.4%)
Zambie	-	-	-	-	-	1	<b>1</b>	(0.4%)
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>66</b>	<b>6</b>	<b>225</b>	<b>100</b>

Le tableau ci-dessus montre que 98,8% des parents des enfants investigués dans les carrières sont des Congolais. Ils sont repartis comme suit : 66% des parents sont originaires de la province du Katanga ; 31% sont de deux Kasaï Occidental et Oriental, 2% proviennent de la province du Maniema. 1,2% des parents est constitué des parents des pays limitrophes, à savoir, l'Angola, le Rwanda et la Zambie.

#### 4.5 Frères et sœurs dans la carrière

Il y a des enfants qui se retrouvent seuls dans les carrières comme « ambassadeurs » de leurs familles respectives, d'autres par contre sont accompagnés(e)s de leurs frères et/ou sœurs. La présente rubrique a deux volets en ce qui concerne cette préoccupation. La première est celle de savoir si oui ou non il y a plus d'un enfant issu de la même famille et, la seconde, leur nombre.

Tableau 18: Présence des frères et sœurs dans la carrière

Frères et sœurs dans la carrière	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
Oui	8	7	11	13	18	1	<b>58</b>	(26%)

Non	41	19	26	25	48	8	<b>167</b>	(74%)
<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>26</b>	<b>37</b>	<b>38</b>	<b>66</b>	<b>9</b>	<b>225</b>	100

Le tableau 14 montre que les frères et sœurs de même famille qui travaillent dans les carrières et mines constituent 26% de la population de l'échantillon. Ces familles larguent plus d'un(e) enfant dans les carrières et mines. 74 % des enfants ne sont pas accompagnés par un autre frère ni une autre sœur. Bien que la grande majorité des enfants n'ont pas des frères ou sœurs dans les mines, nous avons également cherché à savoir combien de frères et sœurs de moins de 17 ans pour ceux qui avons affirmé en avoir ?

**Tableau 19: Nombre et âge des enfants issus dans une même famille**

Nombre des frères et sœurs ayant moins de 17 ans	Sites						Total	%
	Kambove		Kipushi		Likasi			
	M	F	M	F	M	F		
1	6	4	8	15	8	2	<b>43</b>	(44%)
2	2	3	5	11	16	1	<b>38</b>	(39%)
3	1	2	4	2	2	0	<b>11</b>	(11%)
4	-	-	2	1	-	-	<b>3</b>	(3%)
5	-	-	-	-	1	1	<b>2</b>	(2%)
<b>Total</b>	<b>9</b>	<b>9</b>	<b>19</b>	<b>29</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>97</b>	100

Commençons par rappeler que le total de cette rubrique est également doublé par le fait que les réponses sont doublées (nombre de frères, nombre de sœurs). Il en ressort que 44% des enfants sont accompagnés dans les carrières d'un frère ou d'une sœur contre 39% des enfants accompagnés de deux. Le nombre maximum d'enfants issus d'une même famille et qui travaillent dans la même carrière est de cinq.

## Chapitre V. Scolarisation des enfants mineurs

Mutete Sapato

### 5.1 Niveau d'études des enfants

La scolarisation demeure la clé fondamentale pour le développement d'une nation. C'est ainsi que notre préoccupation a été de savoir la place réservée à la scolarisation dans un milieu où les enfants sont attirés par le travail dans les mines.

**Tableau 20: Répartition des enfants par sexe et fréquentation de l'école**

Avez-vous été à l'école ?	Kipushi		Kambove		Likasi		Total		Total Général	%
	F	M	F	M	F	M	F	M		
Oui	33	37	22	46	9	60	64 (87,7%)	143 (94,1%)	207	92
Non	5	0	4	3	0	6	9 (12,3%)	9 (5,9%)	18	8

Les résultats du tableau nous renseignent que sur un total de 225 enfants, 207, soit 92% ont été à l'école, alors que 18, soit 8% n'ont jamais fréquenté l'école. Lorsque l'on considère la situation par sexe, l'on se rend compte que les filles ne sont pas marginalisées comme cela a généralement été le cas, car des 73 filles de notre échantillon, 87,7% ont été à l'école.

**Tableau 21: Répartition des enfants selon la continuité dans la fréquentation ou non de l'école**

Continuez-vous à fréquenter l'école ?	Kipushi		Kambove		Likasi		total		total général
	F	M	F	M	F	M	F	M	
Oui	16	26	9	30	3	30	28 (43,7%)	86 (60,1%)	114 55,1%
Non	17	11	13	16	6	30	36 (56,3%)	57 (39,9%)	93 44,9%

Les résultats du tableau 17 sont alarmants quant au taux des enfants qui continuent à fréquenter l'école. En effet des 207 enfants qui ont été à l'école, seuls 55,1% continuent à fréquenter l'école alors que 44,9% ont abandonné. Mais lorsque l'on considère les résultats par sexe, le taux des filles qui continuent à fréquenter l'école est, comme d'habitude, très faible par rapport à celui des garçons.

En examinant les deux tableaux, l'on comprend qu'il y a une volonté de la part des enfants à étudier qui est freinée par certains facteurs que l'on va examiner dans les lignes qui suivent. Cependant, ces enfants pourraient être condamnés à l'analphabétisme à vie si aucune mesure n'est mise sur pied pour qu'ils regagnent les bancs de l'école ou pour les soutenir afin qu'ils continuent d'étudier.

**Tableau 22: Répartition des enfants qui fréquentent l'école selon le niveau d'études**

	Kambove		Kipushi		likasi		total	total par degré
	M	F	M	F	M	F		
1ère primaire								
2ème primaire	4		3		3		10	10 (8,9%)
3ème primaire	3		4	3	1	1	12	
4ème primaire	4	5	3	2	3	1	18	30 (26,5%)
5ème primaire	10	1	8	4	3		26	
6ème primaire	5	3	6	3	9		26	52 (46%)
1ère secondaire	2		1	2	7		12	
2ème secondaire	1		1	1	1		4	16 (14,2%)
3ème secondaire	1			1			2	
4ème secondaire					1	1	2	4 (3,5%)
5ème secondaire					1		1	1 (0,9%)

Des 113 enfants enquêtés qui sont encore sur le banc de l'école, plus de 80% sont encore au cycle primaire avec un taux de 46% pour le 3<sup>ème</sup> degré, un taux de 26,5% pour le deuxième degré et 8,9% pour le premier degré. Ces enfants ont encore un long chemin à parcourir avant de décrocher le diplôme. Une attention particulière devrait leur être prêtée pour qu'ils n'abandonnent pas les études en cours de chemin.

Cependant, 20,6% ont déjà franchi le cap du cycle primaire et se retrouvent au cycle du secondaire. La mine attire les enfants aussi bien du niveau primaire que du niveau secondaire. Une réalité se dégage néanmoins des résultats statistiques. Au niveau du primaire, il y a augmentation de la population scolaire qui fréquente la mine. Soit de 8% à 46%, mais au niveau secondaire, la courbe est descendante soit de 14,2% à 0,9%.

Il y a une chute abrupte de l'attirance de la carrière selon qu'on passe du primaire au secondaire. C'est dire que la déperdition maximale se fait au 3<sup>ème</sup> degré du primaire. C'est ici qu'il faut travailler la mentalité de la communauté et des intervenants.

Par ailleurs, les enfants qui ont abandonné les études sont répartis par site et selon la dernière classe fréquentée de la manière suivante :

**Tableau 23: Répartition des enfants selon le niveau d'abandon des études**

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	Total par degré
	M	F	M	F	M	F		
1 <sup>ère</sup> primaire				1	2		3	
2 <sup>ème</sup> primaire				1	1		2	5 (5,4%)
3 <sup>ème</sup> primaire			2	1	2	1	6	
4 <sup>ème</sup> primaire	2	2	3	1	11	2	21	27 (29%)
5 <sup>ème</sup> primaire	1	1	2	8	1		13	
6 <sup>ème</sup> primaire	3	7	2	1	1	2	16	29 (31,2%)
1 <sup>ère</sup> secondaire	3	3		1	6	1	14	
2 <sup>ème</sup> secondaire	7		2	3			12	26 (27,9%)
3 <sup>ème</sup> secondaire					6		6	6 (6,5%)
Total	16	13	11	17	30	6	93	93 (100%)

Il ressort des résultats du tableau que sur les 93 enfants qui ont abandonné l'école, 34,4% ont franchi le cap du cycle primaire alors que 65,6% se sont arrêtés au niveau du cycle primaire. Parmi eux, 31,2% se sont arrêtés au niveau terminal, 29% au niveau moyen et 5,4% au niveau élémentaire. L'âge moyen des enfants à l'abandon de l'école pour les deux sexes est de 11,18 ans. Par sexe, l'âge moyen est de 9 ans chez les filles et 11,14ans chez les garçons

## 5.2 Prise en charge des frais scolaires

Le graphique ci-dessous nous donne la proportion de ceux qui payent les études des enfants qui continuent à fréquenter l'école. Les frais scolaires des enfants travaillant dans les mines et carrières sont supportés à 78,7% par les parents biologiques avec une proportion élevée par le père (51,3%). 6,2% des enfants prennent eux-mêmes en charge leur scolarité, alors que les autres parents (oncle, cousin, beau-frère) supportent à 15%.

Il convient de signaler que dans bien des cas, même si c'est le parent qui est cité pour la prise en charge des frais scolaires de l'enfant, l'enfant y contribue aussi avec l'argent gagné de son travail. Le parent est cité car, l'enfant remet tout l'argent à ses parents qui se chargent alors de tout gérer. Ceux qui déclarent payer eux-mêmes leur scolarité sont maîtres du gain issu de leur travail dans la carrière.

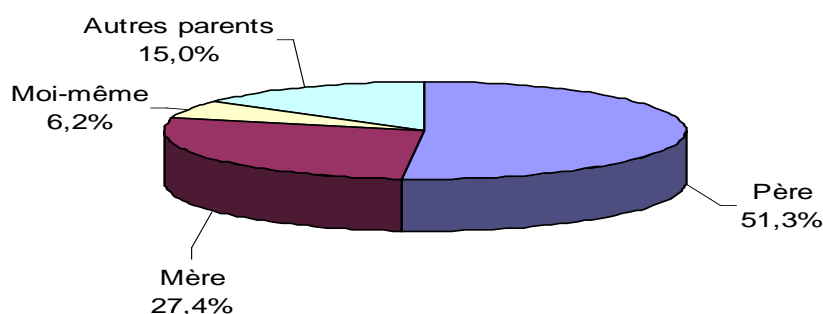


Figure 1 : personnes qui prennent en charge les frais scolaires de l'enfant mineur

## 5.3 Les Raisons d'abandon de l'école

Tableau 24: Raisons de non fréquentation de l'école

	Kamboveve	Kipushi	Likasi	Total	%
Parents incapables de payer	26	25	33	84	90,3%
Décès des parents	2	3	2	7	7,5
Autres raisons Maladies, punitions	1		1	2	2,2%
Total	29	28	36	93	100

Les enfants qui ont abandonné l'école ne l'ont pas fait par plaisir. La crise économique que connaissent les ménages a contraint la plupart de ces enfants à abandonner l'école. Les

résultats de l'enquête démontrent que 90,3% des enfants ont quitté l'école par manque de moyens financiers de la part de leurs parents.

Le décès des deux parents ou de l'un deux intervient chez 6,3% des enfants comme la cause de l'abandon des études. Se retrouvant orphelins, certains enfants sont déstabilisés et n'ont plus personne pour supporter les frais scolaires.

Dans tous les cas, étant dans l'impossibilité de fréquenter l'école, ces enfants se tournent alors vers une occupation pouvant leur procurer un peu d'argent. Dans les villes minières, la carrière devient une des opportunités qui se présente et qui attire de ce fait les enfants.

Le décès et l'incapacité des parents ne constituent pas les seules causes qui poussent les enfants à abandonner l'école. D'autres causes telles que la maladie et les punitions infligées à l'école ont poussé 1,8% des enfants à abandonner les études.

#### 5.4 Travail dans la carrière et études

Pour les enfants qui continuent à aller à l'école, l'école ne constitue pas un frein au travail exercé dans les carrières. Le tableau ci-dessous nous renseigne sur la proportion des enfants qui combinent le travail et les études.

**Tableau 25: Répartition des enfants selon la combinaison du travail et les études**

Combinez- vous travail et études ?	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Oui	23	7	13	9	24	3	79	69,3
Non	7	2	13	7	6	0	35	30,7

Des enfants rencontrés dans la carrière, il se révèle que 69,3% combinent à la fois le travail dans la carrière et les études. Ce travail constitue un apport considérable pour la famille car, c'est grâce au gain issu de ce travail que certains enfants payent leurs frais scolaires, variables selon les écoles. Les frais scolaires varient entre 1000fc et 7500fc. Lorsque l'on considère la moyenne des frais scolaires pour les trois sites, ceci s'élève à 2434,1 Fc. La moyenne des frais par site est de 2638,5 Fc pour Kambove, 2338,1 Fc pour Kipushi et 2434,1Fc pour Likasi.

L'on comprend dès lors que les frais scolaires étant un peu plus élevés, la plupart des enfants continuent de travailler pour épauler les parents.



## 5.5 Fréquentation de l'école

**Tableau 26: Répartition des enfants selon l'horaire des cours**

	Kambove	Kipushi	Likasi	Total	%
Avant midi	20	19	8	47	41,2%
Après midi	4	9	9	22	19,3%
Alterne	15	14	16	45	39,5%

Pour mieux saisir comment les enfants parviennent à combiner le travail dans les mines et les études, il leur a été demandé de donner leur rythme de fréquentation de l'école. Les résultats du tableau font ressortir que la grande proportion des enfants (41,6%) étudient l'avant midi alors que seuls 19,5% étudient l'après midi. Cependant 39,5% alternent avant et après midi. L'on comprend dès lors que parmi les enfants, ceux qui étudient le matin travaillent l'après midi dans la carrière, alors que pour ceux qui étudient l'après midi, c'est l'avant midi qu'ils travaillent. Toutefois ceux qui alternent entre matin et après midi, alternent aussi au niveau du travail. Bien que l'horaire soit différent selon les écoles fréquentées par les élèves, une autre préoccupation a été de savoir si les enfants se rendent chaque jour à l'école.

**Tableau 27: Répartition des enfants selon la présence à l'école par semaine**

	Kambove	Kipushi	Likasi	Total	%
6fois	22	13	13	48	42,1%
5fois	15	28	20	63	55,3%
4fois	2	1		3	2,6%

Quant à la question de savoir combien de fois ils vont à l'école, l'on remarque que 97,4% des enfants vont régulièrement à l'école. En effet, 55,3% se rendent 5 fois par semaine contre 42,1% qui y vont 6 fois par semaine. La fréquence de ceux qui se rendent 5 fois par semaine est comprise au sens de régulier à cause du système de la semaine anglaise qui s'applique dans certaines écoles. Seuls 2,6% se rendent 4 fois par semaine à l'école.

## 5.6 Conclusion

L'étude sur la scolarisation des enfants travaillant dans les carrières et mines révèle que bon nombre d'entre eux ont été à l'école. Mais malheureusement les difficultés financières des parents obligent la plupart d'entre eux à abandonner les études au profit du travail dans la carrière. Ceux qui continuent à étudier ne sont pas non plus épargnés par le travail car, la majeure partie combine à la fois le travail dans la carrière et l'école.

Or la carrière est contraignante autant que l'école. C'est donc une catastrophe réelle, le cumul. Mais, si l'enfant y est contraint, c'est par manque de moyen et non par souci du cumul. Il y a plus d'enfants travailleurs au niveau primaire qu'au niveau secondaire, c'est-à-dire qu'il y a tout de même une réflexion autour de ce phénomène. L'intervention devrait davantage prendre en compte les réalités statistiques.

## Chapitre VI. Travail des enfants dans les mines

Armand Pasula N’Kukiter

Le travail des enfants dans les carrières et les mines est un point important qui s’articule autour des points tels que : la distance de la carrière ou de la mine par rapport à la résidence de l’enfant, la perception du travail par l’enfant lui-même, les différentes occupations auxquelles l’enfant se livre dans les carrières et les mines, les raisons qui ont milité dans le choix de ces activités, les raisons de satisfaction pour les uns et les raisons de non satisfaction pour les autres.

### 6.1 Distance de la carrière/mine par rapport à la résidence de l’enfant

Tableau 28: Estimation de la distance de la résidence à la mine

Estimation de la distance	Sites			Total
	Kambove	Kipushi	Likasi	
De 100 à 1000m	32	16	35	83
De 1.5 à 3 km	24	13	32	69
De 3.5 à 5 km	15	30	7	52
De 5.5 à 7km	2	11	1	13
De 7.5 à 9 km		1		1
De 9.5 à 11 km	2	2		4
<b>Total</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>225</b>

Ce tableau nous donne l’idée sur les distances que parcourent, chaque jour, les enfants qui travaillent dans les carrières et les mines qui ont fait l’objet de notre échantillon. On retient que 83 enfants, soit 37% de nos enquêtés, résident à un kilomètre de la carrière. Ceci confirme ce que nous disons plus bas que la grande majorité de ces enfants viennent de quartiers périphériques de nos trois sites, à savoir Kambove, Kipushi et Likasi. 69 enfants, soit 31% des enfants, résident à plus ou moins 3 kilomètres des carrières qui sont leurs lieux de travail. On constate que pour ces deux premières catégories, les enfants ne dépensent rien en termes des frais de transport pour se rendre en carrière.

52 enfants, soit 23%, habitent entre 3.5 km et 5 km par rapport aux carrières où ils travaillent. Certains parmi eux sont obligés de payer les frais de transport.

13 enfants, soit 6%, habitent à plus ou moins 7 km des carrières. Ici, le problème de transport en commun se pose. C’est le cas des enfants, à Likasi, qui doivent se rendre aux carrières de Karajipopo et de Kamatanda.

Nous notons que plus la distance s’élargit, plus la nécessité d’un moyen de transport se fait sentir et moins on note la présence des enfants des lieux très éloignés. Dans certains sites c’est le vélo qui est utilisé en l’absence de moyen automobile.

## 6.2 Perception du travail par l'enfant

Tableau 29: Année du début du travail dans la mine

Sexe	Année du début	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	2000	-	1	-	1
	2001	-	-	-	-
	2002	1	-	-	1
	2003	2	1	1	4
	2004	-	2	1	3
	2005	-	-	-	-
	2006	2	7	1	10
	2007	12	12	3	27
	2008	9	15	3	27
	Total	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>73</b>
Masculin	2000	-	-	-	-
	2001	1	1	-	2
	2002	-	1	1	2
	2003	-	-	-	-
	2004	3	3	3	9
	2005	3	2	4	9
	2006	12	7	15	34
	2007	12	5	28	45
	2008	18	18	17	51
	Total	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>66</b>	<b>152</b>
Total Général		75	75	75	225

La lecture des données de ce tableau nous renseigne sur l'année du début des activités dans les carrières et les mines par les enfants mineurs.

On constate d'une manière générale que la plupart des filles et des garçons, à des proportions différentes, ont commencé à exercer leurs activités dans les carrières entre les années 2007 et 2008 à cause, entre autres, de la dégradation du tissu socio-économique du pays en général et de l'espace minier du Katanga en particulier.

Aucun garçon, parmi les enquêtés, n'a commencé à travailler dans les mines en 2000 et en 2003. Tandis que du côté des filles c'est en 2001 et en 2005 où on ne retrouve aucune fille en train d'exercer une activité dans ces lieux. C'est en 2007 et 2008 que l'on constate la concentration des filles dans les carrières et les mines.

Il se dégage enfin, de ce tableau, que le nombre des enfants travaillant dans les carrières et les mines est en train de croître d'année en année, bien sûr, à des rythmes variés selon les sites, c'est-à-dire selon les opportunités qu'offrent ces dernières aux enfants qui les fréquentent.

Cette augmentation des effectifs des enfants dans les carrières et les mines d'année en année constitue un fléau social. Ce phénomène crée et provoque la déperdition scolaire, rend certains de ces enfants insoumis vis-à-vis de leurs parents et des membres de la société suite à l'orgueil qui les caractérise. Ils se sentent trop responsables de leur vie et posent des actes parfois que la société n'approuve pas.

Et c'est devant cette donnée historico-démographique que des stratégies, en termes de politiques, doivent être mises en place pour lutter contre ce phénomène social.

### 6.3 Expertise dans les mines

Tableau 30: Travail antérieur dans une autre mine

Sexe	Réponse	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Oui	7	20	3	30
	Non	19	18	6	43
	Tot.	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>73</b>
Masculin	Oui	12	18	15	45
	Non	37	19	51	107
	Tot.	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>66</b>	<b>152</b>
Total général		75	75	75	225

Parmi les 225 enfants enquêtés, on note que 75 enfants, 33,3% d'entre eux ont déjà eu à travailler dans d'autres carrières ou mines en dehors de celle où ils ont été enquêtés. Parmi eux, on a 30 filles, soit 40% et 45 garçons, soit 60%. Selon les enseignements contenus dans les protocoles d'enquête, on note que les anciennes carrières fréquentées par nos jeunes informateurs sont, dans la plupart des cas, situées aux alentours des sites concernés. Pour le site de Likasi, les enfants enquêtés ont cité les carrières ci-après : KARAJIPOPO, KAMATANDA et SHITURU. Pour le site de Kambove, on retient les carrières de LAVERIE, d'ANTENNE NKAMOYA, de TRAFIC, de MUSESA, de KAPATA et de SHETANI. Enfin, pour le site de Kipushi, on a noté les carrières de LUPATA, PUIITS V, PUIITS II et PLAINE MOISE TSHOMBE.

Par ailleurs, 152 enfants enquêtés, soit 67%, font leur première expérience de travail dans la carrière ou mine, là où ils ont été enquêtés. Et la plupart d'entre eux ont entre un et deux ans d'ancienneté.

La réalité par rapport aux trois sites présente les particularités suivantes : le site de Likasi compte 66 garçons sur 152, soit 43% qui n'ont jamais travaillé dans une autre carrière ou mine, suivi de Kambove avec 49 garçons, soit 33% et de Kipushi avec 37 garçons, soit 24%.

Quant aux 43 filles qui n'ont jamais œuvré ailleurs, 19 filles, soit 44 % sont de Kambove, 18 filles, soit 42%, sont de Kipushi et 9 files, soit 14%, sont de Likasi.

### 6.4 Les initiateurs des enfants au travail dans les mines

Tableau 31: La personne qui a amené l'enfant dans la mine

Sexe	Réponses	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Amis	4	5	2	11
	Moi-même	7	10	-	17
	Frère/Sœur	2	-	-	2
	Parents	6	15	4	25
	Voisins	1	1	-	2

	Autres	2	1	-	3
	(vide)	4	6	3	13
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>73</b>
Masculin	Amis	10	8	16	34
	Moi-même	9	12	14	35
	Frère/Sœur	4	3	6	13
	Parents	12	8	16	36
	Voisins	1	1	1	3
	Autres	-	1	-	1
	(vide)	13	4	13	30
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>66</b>	<b>152</b>
<b>Total Général</b>		<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>225</b>

Ce tableau nous renseigne sur la personne qui a amené l'enfant dans les carrières et les mines afin d'y exercer une activité lucrative quelconque. La première analyse du tableau démontre que ce sont principalement les parents (61 pour les deux sexes, soit 27,1%) qui incitent les enfants, filles et garçons, à aller dans les mines. Mais ici, si l'enfant prétend qu'il a pris l'initiative lui-même, on ne peut pas nier la responsabilité des parents ou des adultes parce que l'âge que les enfants ont les place toujours sous la responsabilité des parents.

Les filles sont entraînées par leurs mères afin de les aider pour certaines tâches, notamment : les travaux de cuisine dans les restaurants, pour les femmes qui tiennent des restaurants dans les carrières, le petit commerce de l'eau, de munkoyo (boisson locale fabriquée à base d'une tisane et de la farine de maïs), de l'alcool (surtout du whisky contenu dans de petites bouteilles).

Les garçons, de leur part, sont initiés par leur pères afin de les aider en ce qui concerne le lavage, le tamisage et parfois aussi le transport des produits qu'ils creusent.

En dehors de cette catégorie d'enfants qui ont été amenés dans les carrières par leurs parents, d'autres, par contre s'y sont amenés eux-mêmes. On note 17 filles, soit 23% des 73 filles (dont 7 de Kambove et 10 de Kipushi) et 35 garçons dont 9 de Kambove, 12 de Kipushi et 14 de Likasi, soit 23% des 152 jeunes garçons enquêtés.

On constate à ce sujet que la proportion est la même chez les filles et les garçons qui se sont amenés seuls dans les carrières et les mines. Mais la tendance varie selon les sites, dans la mesure où chacun de ces sites a ses réalités intrinsèques.

En troisième instance nous remarquons que ce sont les amis de ces enfants qui ont été à la base de la présence de nos enquêtés sur ces sites. Du côté des garçons, on note 34 enfants dont 10 de Kambove, 8 de Kipushi et 16 de Likasi, soit 22%, tandis que chez les filles, on retient 11 enfants dont 4 de Kambove, 5 de Kipushi et 2 de Likasi, soit 15% des 73 filles enquêtées sur tous les sites.

Pour les garçons, les frères et sœurs viennent en quatrième position dans la catégorie des personnes qui les ont amenés dans les carrières et les mines. On note un total de 13 garçons, soit 9% de nos informateurs masculins. Chez les filles, par contre cette catégorie vient en cinquième position avec un total de 2 filles toutes de Kambove, ce qui représente à peu près 3% de 73 filles enquêtées.

Enfin, les voisins et les autres connaissances des enfants viennent en dernière position pour les enfants masculins enquêtés et en avant dernière position pour les filles. Les proportions, cette fois-ci, sont à l'avantage des filles. 4 garçons dont 1 de Kambove, 2 de Kipushi et 1 de Likasi, soit 3% ont été amenés par les voisins du quartier et autres personnes bien connues par eux-mêmes. Quant aux filles, on retient 5 parmi lesquelles 3 de Kambove et 2 de Kipushi, soit 7%.

De ce qui précède, il y a lieu de retenir que les parents et les enfants eux-mêmes sont à la base de ce phénomène des enfants mineurs dans les carrières et les mines du bassin minier du Katanga.

### 6.5 Occupations des enfants dans la carrière

Tableau 32: Occupations des enfants dans la mine

Sexe	Activités	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Creuseur	6	4	1	11
	Trieur	3	4	-	7
	Ramasseur	-	2	-	2
	Vendeuse	3	5	1	9
	Débrouillarde				
	Attaquante				
	Tamiseur	6	5	2	13
	Nettoyeur	-	3	-	3
	Remonteur				
	transporteur	1	3	-	4
	Concasseur	2	-	3	5
	restauratrice				
	commissionnaire				
	Autres	5	12	2	19
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>73</b>
Masculin	Creuseur	8	6	21	35
	Trieur	1	1	4	6
	Ramasseur	-	3	-	3
	Vendeur	5	4	5	14
	Débrouillard	-	-	-	-
	Attaquant	-	-	-	-
	Tamiseur	14	6	14	34
	Nettoyeur	5	4	3	12
	Remonteur	-	-	-	-
	Transporteur	4	-	6	10
	Concasseur	10	1	13	24
	Restaurateur	-	-	-	-
	Commissionnaire	-	-	-	-
	Autres	2	12		14
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>66</b>	<b>152</b>
<b>Total Général</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>225</b>	

La présence des enfants mineurs dans les différentes mines des sites enquêtés ne relève pas d'un fait de hasard. Au départ, il y a toujours une motivation, surtout d'ordre financier, qui est le leitmotiv de leur présence. En termes plus clairs, ce sont les petites activités qui s'y font qui les attirent. Cependant, le choix de ces activités est fonction des motivations personnelles.

C'est ainsi que ce tableau reprend toutes les activités auxquelles se livrent ces enfants selon le sexe et selon aussi le site.

La première occupation qui attire les enfants masculins dans les carrières et les mines c'est l'activité des creuseurs pour laquelle on compte 35 enfants dont 8 de Kambove, 6 de Kipushi et 21 de Likasi, soit 23% des 152 enfants enquêtés. La forte domination de Likasi par rapport aux autres sites s'explique par le fait que dans la carrière de Karajipopo, les enfants sont autorisés à entrer même dans les galeries pour y creuser du minerai.

Cette activité vient en deuxième position chez les filles avec 11 enquêtées au total réparties comme suit : 6 à Kambove, 4 à Kipushi et 1 à Likasi, soit 15%.

Il est logique de constater que les garçons sont plus nombreux que les filles dans l'exercice de cette activité compte tenu de son caractère qui exige plus d'effort physique.

Le tamisage des matières est la deuxième activité à laquelle se lancent les jeunes garçons enquêtés alors que pour les jeunes filles, c'est la première activité.

34 informateurs masculins dont 14 de Kambove, 6 de Kipushi et 14 de Likasi, soit 22%, se livrent à cette activité contre 13 informatrices dont 6 de Kambove, 5 de Kipushi et 2 de Likasi, soit 18%. Ce rapport s'explique par le fait que cette activité est relativement souple et compatible avec toutes conditions physiques des jeunes filles.

La troisième activité à laquelle se livrent 9 filles dont 3 de Kambove, 5 de Kipushi et 1 de Likasi, soit 12%, c'est le petit commerce d'articles dans la carrière. Parmi ces articles, on peut citer la cigarette, l'alcool en sachet et en petites bouteilles, l'eau minérale fraîche et le « mayi matalala », les aliments dans les restaurants,...

Cette activité vient en quatrième position chez les garçons avec un total de 14 enfants dont 5 de Kambove, 4 de Kipushi et 5 de Likasi, soit 9% de 152 garçons enquêtés.

Ces proportions montrent que cette activité est exercée plus par les filles que par les garçons.

Le concassage des pierres fait aussi partie des activités qui attirent les enfants. Il vient en quatrième position chez les filles et la troisième chez les garçons en prenant en compte le nombre de ceux qui l'exercent.

25 garçons dont 10 de Kambove, 1 de Kipushi et 14 de Likasi, soit 16% s'y illustrent et 5 filles dont 2 de Kambove et 3 de Likasi, soit 7%.

Ces activités qui attirent les enfants mineurs présentent beaucoup de risques à leur endroit, à des degrés divers. Certes, le choix d'une activité est fonction de la force physique de l'enfant et du revenu qu'il génère. Cependant, les enfants mineurs sont exposés aux risques d'accident qui peuvent survenir lors de l'éboulement de la mine. Tandis que ceux qui se livrent aux activités de lavage, de tamisage et de concassage des minerais sont exposés au risque des maladies d'autant plus que certains de ces minerais ont une radioactivité élevée.

Notons aussi que tous les enfants qui s'adonnent à ces activités dans les carrières et/ou dans les mines ne sont pas protégés contre tous ces risques potentiels capables de nuire à leur santé.

## 6.6 Motivations du choix de l'occupation

Tableau 33: Le choix de l'occupation

Sexe	Réponses	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Paie mieux	10	7	4	21
	Occupation destinée aux enfants	1	10	-	11
	Nécessite moins d'effort	3	10	0	13
	Autres motifs	10	10	8	28
	Total	24	37	12	73

Masculin	Paie mieux	18	9	15	42
	Occupation destinée aux enfants	4	5	4	13
	Nécessite moins d'effort	2	10	8	20
	Autres motifs	27	14	36	77
	<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>63</b>	<b>152</b>
<b>Total Général</b>		<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>225</b>

L'exercice de toute activité, de quelque nature que ce soit, est censé justifié par une raison connue par celui-là même qui s'y adonne. Ainsi, ce tableau renseigne-t-il sur un certain nombre de raisons qui poussent les enfants enquêtés dans les carrières et les mines à se livrer à ces activités.

On constate, chez les filles tout comme chez les garçons et ce sur tous les sites, que les raisons non énoncées dans ce tableau sont plus ciblées en ce qui concerne les préférences pour certaines occupations par les enfants.

A ce sujet, on note 28 filles dont 10 de Kambove, 10 de Kipushi et 8 de Likasi, soit 39% sur le total de 73 filles enquêtées ; et 77 garçons dont 27 de Kambove, 14 de Kipushi et 36 de Likasi, soit 50% des 152 enfants masculins enquêtés ont avancé les autres raisons. Parmi elles, on retient, dans l'ordre d'importance : le besoin d'argent ou d'indépendance économique, le manque d'autres emplois, ne nécessite pas de capital initial pour le démarrage, c'est ce qui se présente.

La deuxième raison qui pousse les enfants à préférer ces activités est que ces dernières sont plus rémunératrices. En effet, 21 filles, soit 29%, et 42 garçons, soit 28%, ont avancé la même opinion. On remarque qu'en termes de proportions exprimées en pourcentage, la différence est un peu négligeable entre les préférences des filles et celles des garçons.

Les filles comme les garçons estiment en troisième lieu que ces activités exigent peu d'effort. 13 filles dont 3 de Kambove et 10 de Kipushi, soit 18% ; et 20 garçons dont 2 de Kambove, 10 de Kipushi et 8 de Likasi, soit 13% se sont prononcés en faveur de cette raison. Il sied de remarquer que les filles se sont plus prononcées que les garçons à ce sujet par le fait que les filles s'occupent beaucoup plus du commerce et des travaux légers en carrière que les garçons qui, eux, s'orientent vers ce qui exige un grand effort physique.

Enfin, 11 filles dont 1 de Kambove et 10 de Kipushi, soit 15% ; et 13 garçons dont 4 de Kambove, 5 de Kipushi et 4 de Likasi, soit 9%, trouvent que les activités qu'ils exercent dans les carrières et les mines sont destinées aux enfants. On comprend facilement ici, et en rapport avec ce qui est dit dans les paragraphes précédents au sujet de la disproportion établie entre le taux des filles et celui des garçons.

Au-delà de ces réponses fournies par nos enquêtés, il y a lieu de noter que les activités exercées par les enfants dans les carrières et les mines sont plus faciles et moins onéreuses et elles profitent souvent aux adultes qui soit des exploitants miniers, soit les négociants qui achètent les produits miniers à partir des carrières ou au sein de leurs dépôts des minerais.

### 6.6.1 Satisfaction ou non du travail

Tableau 34: Satisfaction ou non du travail dans la mine

Sexe	Réponses	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Oui	6	5	1	12
	Non	20	33	8	61
	<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>38</b>	<b>9</b>	<b>73</b>



Masculin	Oui	7	4	16	27
	Non	42	33	50	125
	Total	49	37	66	152
Total Général		75	75	75	225

Ce tableau nous éclaire sur ceux des enfants enquêtés qui sont satisfaits de leurs occupations ou activités dans les carrières et les mines. On constate que 39 enfants seulement, soit 17% de nos informateurs, sont satisfaits tandis que 186 enfants, soit 83%, ne sont pas satisfaits de leurs activités respectives.

Parmi les 39 enfants qui sont satisfaits de leurs occupations, on compte 12 filles dont 6 de Kambove, 5 de Kipushi et 1 de Likasi, soit 31% ; et 27 garçons dont 7 de Kambove, 4 de Kipushi et 16 de Likasi, soit 69%.

La satisfaction qu'expriment ces enfants est liée au revenu qu'ils reçoivent à l'issue des tâches qu'ils exécutent chaque jour.

#### 6.6.1.1 Raisons de satisfaction

Tableau 35: Raisons de cette satisfaction

Sexe	Motivations	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Aider les parents	2	1	1	4
	Payer les études	1	1	-	2
	Satisfaire mes besoins	2	2	-	4
	Autres	1	-	1	2
	Total	6	4	2	12
Masculin	Aider les parents	4	2	10	16
	Payer les études	-	2	1	3
	Satisfaire mes besoins	3	2	3	8
	Autres	-	-	-	-
	Total	7	6	14	27
Total Général		13	10	16	39

Nous rappelons que 39 enfants au total ont dit être satisfaits de leurs occupations dans les carrières et les mines. Les raisons qui les poussent à prendre une telle attitude sont diverses selon les sexes et selon les sites.

4 filles dont 2 de Kambove, 1 de Kipushi et 1 de Likasi, soit 33% ; et 16 garçons dont 4 de Kambove, 2 de Kipushi et 10 de Likasi, soit 59%, sont satisfaits parce qu'à partir de leurs revenus, ils arrivent à aider leurs parents. Comme cela apparaît sur d'autres points, la grande majorité de nos enquêtés sont des enfants qui résident dans les quartiers périphériques où règne la misère.

La deuxième raison qui pousse nos enquêtés à s'occuper des activités dans les carrières et les mines c'est la satisfaction de leurs besoins personnels. On compte à cet effet 4 filles dont 2 de Kambove et 2 de Kipushi, soit 33% ; et 8 garçons dont 3 de Kambove, 2 de Kipushi et 3 de Likasi, soit 30%.

Ensuite, on se rend compte que les enfants se préoccupent peu de leurs études. En effet, 2 filles dont 1 de Kambove et 1 de Kipushi, soit 17% ; et 3 garçons dont 2 de Kipushi et 1 de Likasi, soit 11%, prennent en charge leurs frais scolaires grâce au revenu réalisé à partir de leurs occupations.

## 6.6.1.2 Raisons de non satisfaction

Tableau 36: Raisons de la non satisfaction

Sexe	Motivations	Sites			Total
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Féminin	Travail trop dur physiquement	6	4	5	15
	Maigre salaire	2	1	3	6
	Mauvais comportement des patrons	2	-	-	2
	Manque de temps de loisir	1	2	1	4
	Environnement de travail dangereux	5	1	1	7
	Journée de travail trop longue	1	1	-	2
	Maltraitements diverses	-	1	1	2
	Autres	10	7	6	23
	<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>61</b>
Masculin	Travail trop dur physiquement	23	3	32	58
	Maigre salaire	1	-	2	3
	Mauvais comportement des patrons	2	-	-	2
	Manque de temps de loisir	2	-	1	3
	Environnement de travail dangereux	3	-10	4	7
	Journée de travail trop longue	2	-	1	3
	Maltraitements diverses	1	-	-	1
	Autres	15	16	17	48
	<b>Total</b>	<b>49</b>	<b>29</b>	<b>47</b>	<b>125</b>
	<b>Total Général</b>	<b>62</b>	<b>66</b>	<b>58</b>	<b>186</b>

Les raisons de la non satisfaction des enfants qui travaillent dans les carrières et les mines sont nombreuses et variées. Dans l'ensemble on a retenu que ce travail, dur physiquement, accorde un maigre salaire. Il y a des mauvais comportements de la part de certains patrons, le manque de loisir ; l'environnement de travail expose aux dangers, les journées de travail sont parfois longues, les maltraitements dont ils sont victimes de la part des adultes sans oublier d'autres raisons précises, c'est-à-dire celles non exprimées par ces enfants.

Dans ce tableau, on constate que d'une manière générale la proportion des filles qui ne sont pas satisfaites de ces activités est presque la même que celle des garçons. 35 filles, soit 48%, et 75 garçons, soit 49%, traduisent cette réalité.

La non satisfaction de ce travail se justifie par son caractère qui voudrait que les enfants usent de toutes leurs forces et énergies afin de pouvoir espérer une quelconque rémunération de la part des adultes qui les utilisent pour ces opérations d'exploitation minière. On peut aussi admettre que certains enfants mineurs regrettent même ce qu'ils exercent comme travail dans les carrières. Nous avons remarqué que la grande majorité d'entre eux expriment soit le besoin de poursuivre avec les études qu'ils ont interrompues soit apprendre un autre métier en rapport avec leurs âges.

## **6.7 Conclusion partielle**

Le travail des enfants dans les carrières et les mines est un phénomène social qui prend de plus en plus de l'ampleur suite à la situation de crise généralisée que traverse la République Démocratique du Congo. Les mesures d'encadrement de ces enfants sont inexistantes sur ces lieux et il n'y a aucune politique arrêtée en défaveur de ce fléau social.

Cette section a eu le mérite d'évaluer la distance qui sépare les lieux de résidence de ces enfants mineurs par rapport aux différentes carrières qu'ils fréquentent. Il s'est agit aussi de la perception de ce travail par les enfants eux-mêmes. Ensuite, les différentes activités auxquelles se livrent ces enfants dans les carrières et les mines ont été examinées tout en insistant sur les raisons de préférence de ces dernières. Enfin, une auto-évaluation a été faite par les enfants au sujet des raisons qui suscitent leur satisfaction ou leur non satisfaction pour ces activités.

## Chapitre VII. Revenu des enfants et sécurité au travail

Ken Mwembu Dibwe

La crise économique qu'a connue le pays a fait que la Gécamines a cessé d'être la pourvoyeuse de ses travailleurs. Ces derniers, abandonnés à leur triste sort, se sont sentis obligés de développer des micros stratégies pour pouvoir survivre. Ainsi, sur la liste de ces micros stratégies, figure l'exploitation artisanale des minerais dans les mines et carrières que la Gécamines, par manque de moyens financiers suffisants, a cessé d'exploiter. Pour faire face à la crise multidimensionnelle qui sévit dans le pays, les parents et les enfants (y compris les enfants mineurs) se sont adonnés à l'exploitation artisanale de ces carrières et mines abandonnées.

Nous allons analyser dans cette rubrique le revenu ainsi que le problème sécuritaire des enfants.

Il sied de signaler que les conditions de travail sont mauvaises et souvent très dangereuses. Les creuseurs travaillent pieds nus, sans équipements de protection individuelle adéquats, dans des puits non étayés et non ventilés, en s'éclairant à la bougie. Dans certaines mines, la présence d'uranium met en danger la santé des travailleurs ainsi l'environnement.

Parmi les conséquences visibles, on peut noter : Sur le plan santé et hygiène : les maladies pulmonaires (silicose), la radioactivité et le VIH SIDA ; Sur le plan de l'éducation : déperdition scolaire et accroissement du taux d'analphabétisme ; Sur le plan environnemental : pollution des sources d'eau et de la nappe phréatiques ainsi que la déforestation. Sur le plan agricole l'exploitation artisanale est à la base de baisse de la production agricole qui s'explique par la fuite de la main d'œuvre vers les mines pour la simple raison que les mines sont rapidement rentables.

Cependant, quoique travaillant dans des telles conditions, il importe de se demander si le travail de ces enfants qui travaillent pour suppléer le budget ménager est bénéfique, et si eux-mêmes se sentent en sécurité dans les mines et carrières.

### 7.1 Les revenus

#### 7.1.1 Le revenu journalier

Tableau 37: Répartition des enfants selon le revenu et par site

Combien vous rapporte votre travail par jour ?	SITE			TOTAL	%
	Kambove	Kipushi	Likasi		
0-100Fc	1			1	0.4%
100-1000Fc	19	16	24	59	26.2%
1000- 5000Fc	35	40	45	120	53.3%
5000- 10000Fc	14	13	4	31	13.7%
10000- 15000Fc	2	3	2	7	3.1%
15000- 20000Fc		2		2	0.8%
20000- 25000Fc	4			4	1.7%
25000- 30000Fc		1		1	0.4%
30.000- 50.000Fc					
50.000- 55.000Fc					
Total	75	75	75	225	100%

Le tableau ci-dessus montre le revenu journalier que gagnent les enfants qui travaillent dans les mines et carrières dans tous les trois sites ciblés :

- 53,3% des enfants (120 personnes) gagnent entre 1000 Fc et 5000fc par jour ; 26,3% (59 enfants) gagnent entre 100 Fc et 1000fc par jour ; 13,7% (31 enfants) gagnent entre 5000 et 10.000fc par jour, 3,1% de l'échantillon (7 enfants) gagnent entre 10.000 et 15.000fc par jour, 1,7% (4 enfants) gagne entre 20.000 et 25.000fc par jour ; 0,4% des enfants (1 enfant) gagne au-delà de 25000 Fc par jour. Le revenu journalier des enfants est fonction de l'activité menée par chaque enfant ou groupe d'enfants dans les carrières et mines.

### 7.1.2 Répartition du revenu

Tableau 38: Mode de partage de l'argent

Partage de l'argent	Sites			Total
	Kambove	Kipushi	Likasi	
C'est le parent qui prend tout	3	4	2	9(4%)
Partage égal	20	25	22	67(29.7%)
Partage inégal	15	20	14	49(21.7)
Rien à l'enfant	26	18	21	65(28.8%)
Tout à l'enfant	11	8	16	35(15.5%)
TOTAL	75	75	75	225(100%)

Les enfants travaillant dans les mines et carrières sont ou travaillent seuls ou alors en équipe. A chaque fin de la journée, ceux qui travaillent en équipe doivent se partager le gain qu'ils ont obtenu.

Ce tableau dégage cinq catégories d'enfants travaillant dans les mines et carrières.

- La première est celle des enfants qui travaillent pour leur propre compte et qui, après le travail, se partagent équitablement leur revenu. Cette catégorie est composée de 67 enfants, soit 29.7% de l'échantillon total.

- La deuxième catégorie comporte 65 enfants, soit 28,8%. Elle concerne les enfants qui travaillent pour le compte de leurs parents, et qui, après le travail, ne jouissent pas personnellement de leur revenu journalier, puisque tout est remis aux parents.

- La troisième catégorie est celle des enfants qui travaillent en équipe. Après la journée de travail, le partage du revenu est inéquitable, soit parce que les parents prennent la grande part du revenu, soit ce sont les plus âgés du groupe qui s'emparent de la part du lion. Cette catégorie est représentée par 49 enfants, soit 21,7% de l'échantillon total.

- La quatrième catégorie est représentée par 35 enfants, soit 15,5%. Il s'agit des enfants qui travaillent soit dans la solitude, soit encore en équipe, et qui, après leur travail journalier prennent tout leur revenu journalier.

- Enfin, la cinquième et dernière catégorie est celle des enfants dont le revenu est pris par les parents. Elle est insignifiante (9 enfants) et ne représente que 3%.

### 7.1.3 Affectation de l'argent

**Tableau 39: Affectation de l'argent gagné**

Que faites vous de l'argent que vous gagnez de votre travail ?	Etudes	Prise en charge de son ménage	Payer les habits	Appuyer les parents	Autres	Total
Kambove	7	4	11	13	9	44
Kipushi	7	3	14	20	13	57
Likasi	6	3	14	12	15	50
<b>TOTAL/%</b>	<b>20(13.2%)</b>	<b>10(6.6%)</b>	<b>39(25.8%)</b>	<b>45(29.8%)</b>	<b>37(24.5%)</b>	<b>151(100%)</b>

Le tableau précédant nous a révélé après analyse que les enfants travaillant dans les mines et carrières travaillent soit tout seuls, soit en équipe. Après dépouillement, nous sommes arrivés au résultat selon lequel : les différentes catégories regroupant les enfants qui gèrent eux même leur revenu à la fin de la journée est constitué de 151 enfants sur les 225 interrogés dans tous les sites (Kambove, Kipushi et Likasi).

A la question de savoir ce qu'ils font de l'argent qu'ils gagnent, nous sommes arrivés, après dépouillement, à la conclusion suivante :

- 45, soit 29.8% d'enfants, consacrent leur argent à appuyer les parents ;
- 39, soit 25.8%, consacrent leur argent à payer les habits ;
- 37, soit 24.5%, consacrent leur argent à d'autres dépenses ;
- 20, soit 13.2%, consacrent leur argent aux études ;
- Et enfin, 10, soit 6.6%, consacrent leur argent à la prise en charge de leur ménage.

## 7.2 Sécurité du travail

### a) Vous arrive t-il de passer la nuit à la carrière ?

**Tableau 40: Les enfants qui passent la nuit à la mine**

Vous arrive t-il de passer la nuit à la carrière ?	SEXE	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
NON	Féminin	26	34	7	67(29,7%)
	Masculin	48	35	65	148 (65,7%)
OUI	Féminin		4	2	6 (2,6%)
	Masculin	1	2	1	4 (1,7%)
<b>TOTAL</b>		<b>75</b>	<b>75</b>	<b>75</b>	<b>225(100%)</b>

Ce tableau montre que 215 enfants, soit 95,4% de l'échantillon total, ne passent pas la nuit dans les mines et carrières. Seuls 10 enfants, soit 4,6%, affirment qu'ils passent la nuit dans les mines et carrières.

**b) Vous sentez-vous en sécurité ?**

**Tableau 41: La sécurité dans la mine**

Vous sentez vous en sécurité ?	SEXE	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
NON	Féminin	10	5	4	19 (8,4%)
	Masculin	25	3	30	58 (25,7%)
OUI	Féminin	16	33	5	54 (24%)
	Masculin	24	34	36	94 (41,7%)
TOTAL		75	75	75	225 (100%)

Ce tableau montre, par rapport à la sécurité, que :

- 77 enfants, soit 34,1% de l'échantillon total d'enquête ne sont pas en sécurité dans les mines ou carrières qu'ils fréquentent. Par contre,
- 148 enfants, soit 65,7%, affirment être en sécurité.

**c) Avez-vous été victime d'un accident dans la carrière ?**

**Tableau 42: Les victimes des accidents dans la mine**

Avez-vous été victime d'un accident dans la carrière ?	SEXE	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
NON	Féminin	23	31	6	60 (26,6%)
	Masculin	36	29	56	121 (53,7%)
OUI	Féminin	3	7	3	13 (5,7%)
	Masculin	13	8	10	31 (13,7%)
TOTAL		75	75	75	225 (100%)

Le tableau montre que la majorité des enfants (80,4%) qui travaillent dans les mines et carrières ciblés pour cette étude, n'ont jamais été victimes des accidents, cependant, 44 enfants, soit 19,6%, affirment avoir déjà connu un accident dans les mines et carrières.

**d) Quel type d'accident ?**

**Tableau 43: Nature de l'accident dans la mine**

Quel type d'accident ?	SEXE	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Eboulement	Féminin		2		2 (4,5%)
	Masculin	4			4 (9%)
Tomber (Blessure)	Féminin	3	3	2	8 (18%)
	Masculin	7	6	7	20 (45,4%)

Ecraser par un bloc de fer	Féminin				
	Masculin	1		1	2 (4,5%)
Se taper le marteau sur les doigts	Féminin				
	Masculin	1		1	2 (4,5%)
S'écraser les doigts	Féminin				
	Masculin			1	1 (2,7%)
Total		16	15	13	44 (100%)

Ce tableau concerne les 44 enfants qui ont déclaré avoir été victimes d'un accident.

- 28 enfants, soit 63,4% de l'échantillon, affirment être tombés et s'être blessés.
- 6 enfants, soit 13,5%, affirment avoir été victimes d'un éboulement.
- 2 enfants, soit 4,5%, affirment avoir été écrasés par un bloc de pierre, tandis que 4,5% se seraient écrasés les doigts avec un marteau.
- et enfin, 1 enfant, soit 2,7%, affirme avoir connu un accident autre que ceux cités ci haut.

#### e) Quelles précautions pour vous protéger des accidents ?

Tableau 44: Précautions pour la protection contre les accidents

Quelle précaution pour vous protéger des accidents ?	SEXE	SEXE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Eviter les endroits à	Féminin	4	2	2	8 (18,1%)
	Masculin	2	2	2	6(13.6%)
Ne rien faire	Féminin	4	2	1	7 (15,9%)
	Masculin	1	3	3	7(15.9%)
Vigilance/Prudence	Féminin	3	5	3	11(22.7%)
	Masculin	2	1	1	4 (9%)
Prier	Féminin				
	Masculin			1	1 (2,2%)
Total		16	15	13	44 (100%)

Le tableau montre les stratégies que les enfants utilisent pour se protéger des accidents.

- 15 enfants, soit 36,2%, préconisent la vigilance,
- 14 enfants, soit 34% préconisent d'éviter les endroits à risque,
- 14 autres enfants (34%) déclarent ne rien faire.
- et enfin, 1 enfant, soit 2,2%, affirme se consacrer à la prière.

#### f) Êtes-vous victimes de maltraitance dans les mines ?

Tableau 45: Les mauvais traitement dans la mine

Êtes-vous victime de maltraitance dans les mines ?	SEXE	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
NON	Féminin	21	32	7	60 (26,6%)
	Masculin	36	33	51	120 (53,3%)



OUI	Féminin	5	6	2	13 (5,7%)
	Masculin	13	4	15	32 (14,2%)
TOTAL		75	75	75	225 (100%)

En dehors des accidents qui guettent les enfants dans les mines et carrières, il faut ajouter les maltraitements de la part de tous ceux avec qui ces enfants partagent la journée à savoir : les policiers, les adultes, les gardes industriels, les militaires, le boss, les propriétaires des trous, etc.

Après dépouillement des données, il ressort de ce tableau que :

- 180 enfants, soit 79,9% de l'échantillon, n'ont jamais connu de maltraitements dans les mines et carrières,
- contre 45 enfants, soit 20,1%, qui affirment avoir déjà été l'objet de maltraitements.

### g) Lesquelles ?

Tableau 46: Nature des mauvais traitements

Lesquelles	sexe	SITE			TOTAL
		Kambove	Kipushi	Likasi	
Injures/moqueries	F	3	3	3	9 (20%)
	M	1		2	3 (6,6%)
Frappes/Brutalités	F	3	2	4	9 (20%)
	M	1		2	3 (6,6%)
Confiscation des graviers ou outils	F	3	1	2	6 (13,3%)
	M	3	1	1	5 (11,1M)
Autres	F	2	2	2	6 (13,3%)
	M	2	1	1	4 (8,8%)
TOTAL		18	10	17	45 (100%)

Il ressort de ce tableau, un autre que voici :

Lesquelles	SITE			TOTAL
	Kambove	Kipushi	Likasi	
Injures/moqueries	4	3	5	12(26.6%)
Frappes/ Brutalités	4	2	6	12(26.6%)
Confiscation des graviers ou outils	6	2	3	11(24.4%)
Autres	4	3	3	10(22.2%)
Total	18	10	17	45(100%)

Après dépouillement, il ressort de ce tableau quatre types de maltraitance :

- Les injures ou moqueries ont été citées par 12 enfants, soit 26.6% ;
- 12 autres enfants ont cité les frappes ou brutalités, soit 26.6% ;
- 11 enfants, soit 24.4%, ont cité la confiscation des graviers ou outils de production ;
- Enfin, 10 enfants, soit 22.2%, ont cité d'autres formes des maltraitements.

## h) De la part de qui ?

**Tableau 47: Auteurs des mauvais traitements**

De la part de qui ?	SITE			TOTAL	%
	Kambove	Kipushi	Likasi		
Amis du métier adultes	4	3	10	17	37,7%
Policiers	8	5	4	17	37,7%
Commissionnaires	2		1	3	6,6%
FARDC/Pm	2			2	4,4%
Négociant et boss	1		1	2	4,4%
Propriétaire du trou	1	2	1	4	8,8%
TOTAL	18	10	17	45	100%

Il ressort de ce tableau que ces enfants sont victimes des maltraitances de la part de plusieurs personnes : Amis du métier adultes, policiers, commissionnaires, fac ou pm, négociants ou boss..., avec qui ils partagent la journée.

- les amis des métiers adultes, sont cités par 17 enfants, soit 37,7% de l'échantillon total ;
- Les policiers reviennent en deuxième position avec le même effectif, c'est-à-dire, cités par 17 enfants, soit 37,7%.
- Les propriétaires des trous reviennent en troisième position avec 4 enfants, soit 8,8%,
- Nous avons en quatrième position, les commissionnaires qui reviennent avec 3 enfants, soit 6,6%,
- Enfin nous avons les négociants et la FARDC qui reviennent successivement avec 2 et 2 avis des enfants, soit 4,4%.

## i) Pourquoi ?

**Tableau 48: Raisons de ces mauvais traitements**

Pourquoi ?	Site			Total	%
	Kambove	Kipushi	Likasi		
Désobéissance	3	3	3	9	20%
Sans raison	12	7	9	28	62,2%
Manque de jetons			2	2	4,4%
Non paiement du jeton			2	2	4,4%
Violation des installations GCM	3		1	4	8,8%
Total	18	10	17	45	100%

Comme il a été démontré dans les tableaux précédents que les enfants travaillant dans les mines et carrières sont souvent victimes des maltraitances de diverses personnes, le tableau ci haut donne les causes de ces maltraitances.

Ainsi, après dépouillement, 28 enfants, soit 62,2% de l'échantillon total, déclarent qu'ils sont maltraités sans raison valable ;

- 9 enfants, soit 20%, affirment avoir été maltraité parce qu'ils avaient désobéi ;
- 4 enfants, soit 8,8%, se seraient introduit frauduleusement dans les installations de la Gécamines ;

- Enfin, le manque de jetons (2 enfants : 4,4%) et le non paiement du jeton (2 enfants : 4,4%) viennent en dernière position.

**Tableau 49: Précautions prises pour se protéger contre les maltraitements**

Quelles précautions prenez-vous pour vous protéger contre les maltraitements ?	SITE			Total	%
	Kambove	Kipushi	Likasi		
Obtempérer aux ordres des supérieurs	5	3	2	10	22,2
Fuir	3	3	6	12	26,6
Eviter de travailler avec les adultes	3	3	2	8	17,7
Ne fait rien/NSP	5	1	4	10	22,2
Donner l'argent	1		1	2	4,4
Implorer la protection des adultes			1	1	2,2
Payer	1		1	2	4,4
Total	18	10	17	45	100

Il ressort de ce tableau que pour éviter les mauvais traitements dont ils sont victimes, les enfants préconisent certaines dispositions :

Ainsi, ce tableau révèle que :

- 12 enfants, soit 26,6% de l'échantillon, préconisent fuir chaque fois qu'ils se trouvent devant leur maltraiteant,
- 10 enfants, soit 22,2% préfèrent obtempérer aux ordres des adultes ou de leurs supérieurs (premier groupe) ou tandis qu'un deuxième groupe de 10 enfants (22,2%) préfèrent ne rien faire contre toutes ces maltraitements,
- 8 enfants, soit 17,7%, évitent de travailler avec les adultes,
- 2 enfants, soit 4,4%, proposent de donner l'argent chaque fois qu'ils sont en difficulté tandis que 2 autres (4,4%) ont décidé désormais de payer lorsqu'ils se retrouvent devant un problème de ce genre.
- 1 enfant, soit 2,2%, préconise d'implorer la protection des adultes.

### 7.3 Les problèmes des mineurs dans les carrières et mines

Dieudonné Mundala Mundala

Les carrières et les mines constituent des espaces d'attraction de plusieurs personnes. Toutes les catégories de gens y sont concentrées. Dans un tel environnement, les enfants présents ne manquent pas de rencontrer des difficultés dans l'exercice de leurs activités.

**Tableau 50: Proportion des enfants ayant rencontré des difficultés**

Type de réponse	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	
	M	F	M	F	M	F	Total	%
Non	46	24	30	35	60	9	204	90,7
Oui	3	2	7	3	6	-	21	9,3
Total	49	26	37	38	66	9	225	100

Le tableau montre que 90% des enfants n'ont jamais rencontré des difficultés depuis qu'ils ont commencé à œuvrer dans ces milieux et que près de 10% sont conscients d'avoir

rencontré des difficultés. De toute évidence, certains ont répondu par la négative simplement à cause du climat de méfiance vis-à-vis de l'enquêteur. Car, il arrive que sans trop comprendre l'objet de cette étude, l'enquêté puisse suspecter ce dernier, le considérant comme un espion au service du pouvoir judiciaire. Bref, mis à part un faible pourcentage de déclarations erronées, la majorité des enfants disent ne pas se heurter aux obstacles.

Les types de problèmes connus par les mineurs dans les carrières sont de quatre ordres : 53% sont victimes de confiscation de leurs outils de travail, de menaces et de blâmes orchestrés par les creuseurs adultes, 25% se bagarrent entre eux et parfois sont torturés par les aînés, 12% sont insultés fréquemment sur leur lieu de travail et, enfin, 7% ont déjà été aux arrêts pour des motifs divers. La bagarre entre amis creuseurs est fréquente. Les auteurs de confiscation des outils sont souvent des policiers qui leur ravissent des instruments à cause de la minorité d'âge. Certains sont même conduits au cachot et rapidement relâchés.

### 7.3.1 Les parties en conflit

Tableau 51: Les parties en conflits

	Kambove		Kipushi		Likasi		total	%
	M	F	M	F	M	F		
<b>Négociants/ trafiquants</b>	-	1	-	2	-	-	3	16,7%
<b>Creuseurs</b>	2	1	3	1	5	-	12	66,7%
<b>Autres auteurs (amis)</b>	1	-	1	-	1	-	3	16,7%
<b>Total</b>	3	2	4	3	6	-	18	100%

De ce tableau, il se dégage que 66% des problèmes rencontrés par les mineurs les opposent aux creuseurs souvent plus âgés qu'eux, 16% des conflits avec leurs supporters en rapport avec le paiement de leurs prestations dans les carrières et, enfin, 16% des conflits les mettent aux prises avec leurs amis du quartier. Ce sont des tiraillements entre camarades n'ayant pas trait à l'exercice des activités dans les mines. Des fois, ces conflits opposent plusieurs mineurs travaillant en équipe surtout lors du partage de leur gain.

### 7.3.2 Les antécédents judiciaires des mineurs.

Tableau 52: Antécédents judiciaires

Type de réponses	Kambove		Kipushi		Likasi		total	%
	M	F	M	F	M	F		
<b>Non</b>	49	25	35	37	66	9	221	98,2%
<b>Oui</b>	-	1	2	1	-	-	4	1,8%
<b>Total</b>	49	26	37	38	66	9	225	100%
<b>Total par site</b>	75		75		75			

Ce tableau révèle que 98% des enfants retrouvés dans les carrières gardent intact leur casier judiciaire et 1,8% ont déjà fait l'objet de poursuites judiciaires. La promptitude avec laquelle les mineurs répondent à cette question laisse croire qu'ils ne disent pas la vérité. Les pourcentages élevés de réponses négatives parlent d'eux-mêmes. Evoquer les questions d'arrestation devant un enfant suscite méfiances et crainte de se voir de nouveau réincarcéré si

l'on avoue. L'alternative est de répondre négativement afin d'éviter le prolongement d'un discours sans importance pour ce dernier.

### 7.3.3 Les services devant lesquels les enfants comparaissent

Parmi les services compétents pour engager les poursuites contre les creuseurs mineurs, il y a d'abord la police des mines qui est à tout moment représentée dans les mines et carrières. Peuvent ensuite intervenir d'autres unités de la police nationale, notamment la police territoriale.

Les agents de services de gardiennage affectés dans une concession minière peuvent intervenir chaque fois que leur poste d'attache se trouve envahi par une exploitation artisanale frauduleuse de la part des creuseurs. Toutes ces polices agissent sous la houlette du parquet qui demeure le seul service compétent pour mouvoir une action publique et procéder à l'arrestation d'un mineur coupable.

Sur un effectif de quatre personnes ayant avoué détenir un casier judiciaire chargé, une demoiselle de **Kambove** a affirmé avoir eu maille à partir avec la police nationale, deux jeunes garçons **de Kipushi** ont connu des problèmes respectivement avec la police nationale et une police privée et, enfin, une jeune fille également **de Kipushi** a été incarcérée à la police des mines. Pour la ville de **Likasi**, le casier judiciaire de tous les mineurs est vierge. Est-ce pour autant dire que les enfants qui entrent dans les carrières environnantes de Likasi ne commettent pas de délits ?

Par ailleurs, certains délits commis par ces mineurs dans les carrières peuvent échapper à la vigilance des services compétents et tomber ainsi dans le chiffre noir. Cela démontre les insuffisances de services de police qui connaissent énormément de difficultés de déploiement et de fonctionnement. L'appareil judiciaire congolais présente quelques failles sur ce point.

## 7.4 Les infractions commises par les mineurs

Les infractions reprochées aux mineurs respectivement de **Kambove et de Kipushi** sont des délits bénins. Les bagarres et les tortures sont des infractions légères susceptibles de relâchement après paiement d'une amende transactionnelle. Nous parlons des coups et blessures volontaires simples et qui ne sont pas aggravés à cause de la survenance de la mort ou la perte d'un organe. Ils trouvent solution devant les officiers de police sans qu'il soit besoin de transférer le dossier au parquet pour fixation éventuelle devant le tribunal. Si un tel dossier arrive à être fixé, c'est le tribunal de paix qui peut juger. Bref, le juge de l'enfant, c'est le juge de paix. Il ne s'agit pas de délits de droit commun pour lesquels le juge de grande Instance est compétent. Sur le plan strictement de l'organisation de la compétence judiciaire, seul le juge de paix est compétent pour juger un mineur, peu importe la gravité des faits commis.

### 7.4.1 L'interdiction du travail des mineurs dans les mines et carrières

Tableau 53: Interdiction de prester dans la mine

Type de réponses	Kambove		Kipushi		Likasi		total	%
	M	F	M	F	M	F		

<b>Non</b>	33	16	35	32	32	4	152	67,6%
<b>Oui</b>	16	10	2	6	34	5	73	32,4%
<b>Total</b>	49	26	37	38	66	9	225	100%
<b>Total par site</b>	75		75		75			

Ce tableau, relatif à l'interdiction faite aux mineurs de prester dans les carrières, présente deux situations : 67% des enfants ignorent l'existence de cette interdiction et 32% en sont conscients et informés. Faut-il appliquer avec rigueur le brocard juridique qui renseigne que « Nul n'est censé ignorer la loi »? Déjà en pratique, il souffre de plusieurs restrictions liées à l'analphabétisme. Les agents de services compétents pour le faire appliquer sont distraits, préférant s'adonner à autre chose plutôt qu'à leur devoir. Environ la moitié de ces enfants de mines n'ont pas atteint le niveau d'instruction leur permettant de lire le journal officiel qui est, en fait, le recueil de toutes les lois promulguées en R.D.C. par décret présidentiel.

#### 7.4.2 Les motifs d'interdiction.

Tableau 54: Motifs d'interdiction

Motif évoqué	Kambove		Kipushi		Likasi		total	%
	M	F	M	F	M	F		
<b>Endroit à haut risque</b>	16	7	16	14	14	3	70	46%
<b>Permettre aux enfants d'étudier</b>	17	9	19	18	18	1	82	53%
<b>Total</b>	33	16	35	32	32	4	152	100%
<b>Total par site.</b>	49		67		36			

Les fervents défenseurs de l'interdiction du travail des enfants dans les carrières articulent leur argument autour de plusieurs raisons : 53% estiment que l'illicéité pousse les jeunes à poursuivre leurs études et 46% pensent plutôt que la carrière étant un endroit à haut risque, la présence des enfants doit être prohibée à cause leur vulnérabilité. La scolarité constitue la raison majeure avancée en appui de cette thèse. En les chassant de la carrière, on combat l'oisiveté en stimulant le désir de parachever les études surtout chez ceux qui menaçaient d'abandonner.

D'autres motifs valables susceptibles d'étayer cet argument n'ont pas été épinglés par les enfants.

#### 7.5 Les raisons favorables au travail des enfants dans les carrières.

Tableau 55: Raisons favorables au travail des enfants dans la mine

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
<b>Aider les enfants à payer les études.</b>	1	1	-	1	2		5	6,9%
<b>Aider les parents</b>	1	2	-	1	3		7	9,6%
<b>Pas d'interdiction/ Tout le monde est libre.</b>	11	5	1	4	24	5	50	68,5%
<b>Survie</b>	3	2	1	-	5	-	11	(15.1%
<b>Total</b>	16	10	2	6	34	5	73	100%
<b>Total par site</b>	26		8		39			

Pour les modérés favorables au travail des enfants dans les mines et carrières, les raisons sont de quatre ordres : 68% pensent que tout le monde est libre de travailler, y compris le mineur, 15% se fondent sur la survie personnelle et celle de leur famille, 9% y sont favorables afin d'aider leurs parents en sérieuse difficulté économique et, enfin, 6% sont d'avis qu'il est mieux de les laisser travailler dans l'objectif de trouver de quoi se payer les frais de scolarité. Pour cette tranche des mineurs, aucune raison convaincante ne permet d'interdire l'accès à la carrière. La liberté du mineur n'est pas à restreindre, croit-on savoir. L'enfant mineur reste un être vivant ayant des besoins matériels et financiers à assouvir comme ceux des adultes.

### 7.5.1 La corruption

Tableau 56: Problèmes de corruption

Type de Réponse	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Non	40	21	33	28	52	8	182	80,9%
Oui	9	5	4	10	14	1	43	19,1%
Total	49	26	37	38	66	9	225	100%)

La corruption est un mal qui gangrène tous les secteurs de la vie sociale, y compris le secteur minier. Ce tableau démontre que 80,9% des enfants ne corrompent pas pour accéder à la carrière et seulement 19% admettent recourir fréquemment à ce phénomène pour prester dans les carrières. Le constat est frappant : trois quart des enfants entrent dans la carrière sans corrompre les chefs de site et leurs subalternes. Certains ignorent même l'existence de l'interdiction faite au mineur de travailler dans les carrières. Cette situation vient relancer le débat autour de l'inefficacité de nos services de sécurité pourtant présents dans chaque carrière. Que font leurs agents commis d'office dans différentes carrières ? Ils s'intéressent au gain ainsi qu'au paiement des taxes (impôts) tout en négligeant le respect des dispositions légales relatives à l'âge de creuseurs. Notons que les enfants restaurateurs et ceux qui exercent le petit commerce n'ont pas besoin de corrompre, car ils se limitent dans la cité des creuseurs sans atteindre les gisements miniers.

### 7.5.2 Les moyens utilisés pour corrompre

Tableau 57: Moyens de corruption

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Argent	8	5	3	9	12	1	38	44,2%
Minerais	1	-	1	1	2	-	5	5,9%
Cigarette	6	8	4	10	14	1	43	50%
Total	15	13	8	20	28	2	86	100%
Total par site	28		28		30			

Ce tableau relatif aux moyens utilisés pour corrompre, laisse voir trois situations : 50% procèdent par l'achat de la cigarette au bénéfice des policiers et des autres agents de l'Etat présents dans ces lieux (A.N.R, S E MA K, Division des mines...) , 44% remettent de

l'argent en espèces sonnantes et trébuchantes et 6% des enfants pratiquent une corruption en nature en réservant une partie de produits miniers aux policiers et aux autres responsables du site. Dans ce cadre, les agents de l'Etat donnent leur visa aux enfants afin de travailler sans être interpellés par qui que ce soit jusqu'au soir. Les mineurs pénètrent même dans les trous pour travailler comme creuseurs attaquants, remonteurs ou simples transporteurs.

Pour clore cette partie relative aux problèmes et antécédents judiciaires, nous affirmons que les enfants travaillant dans les mines connaissent des difficultés légères. Ces dernières s'analysent en termes de bagarres entre creuseurs et entre camarades du quartier ou de la rue. Parfois ils sont victimes de tortures de la part des adultes creuseurs travaillant en équipe avec eux. Par ailleurs, le boss ou les sponsors sont quelques fois les auteurs de ces ennuis.

Le casier judiciaire de la quasi-totalité s'avère vierge pour n'avoir jamais fait l'objet de poursuites judiciaires. Le service qui est plus en vue est la police nationale à travers son unité de la police des mines qui intervient assez régulièrement en cas de délit sur terrain.

En plus, environ la moitié de ces enfants ignorent qu'il est interdit aux mineurs de travailler dans une carrière. Et même pour ceux qui sont au courant, il ne devrait pas en être ainsi, car la carrière permet à plus d'un de payer les études, d'aider les parents et de constituer la survie personnelle et celle de la famille.

D'autres par contre estiment que l'interdiction est positive et même de bonne augure. Elle permet aux enfants d'achever leurs études et les épargne de travailler dans un endroit à haut risque.

Comme si cela ne suffisait pas, un mal qui sévit et ravage toute la société, la corruption vient faire taire toute la rigueur de la loi. Ils sont nombreux les enfants qui affirment ne pas corrompre. Mais pour travailler dans une carrière ceinturée par les agents de l'ordre, que font-ils alors ?

Beaucoup se limitent dans la cité des creuseurs, franchissant parfois jusqu'à la rivière pour laver les produits miniers.

Nous suggérons la tenue d'un séminaire de recyclage sur les droits de l'homme ainsi que sur l'illicéité du travail des mineurs dans les carrières au profit des agents de l'ordre, le renforcement des capacités d'intervention et de déploiement sur terrain et enfin une permutation hebdomadaire ou mensuelle des policiers en poste dans les carrières.

## 7.6 Réactions des parents face au travail des enfants dans la carrière.

Tableau 58: attitudes des parents face au travail des enfants dans la mine

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Contre	41	21	29	22	56	9	178	79,1%
Pour	8	2	8	16	10	-	47	20,9%
Total	49	26	37	38	66	9	225	100%

L'attitude d'un parent face au travail de son enfant dans une carrière ne se présume pas mais elle est exprimée par une réaction, soit positive (pour), soit négative (contre).

Ce tableau révèle que près de 80% des parents ne sont pas contents des occupations de leurs enfants tandis que 20% y sont favorables pour diverses raisons.

### 7.6.1 Les raisons qui motivent les parents à accepter



**Tableau 59: Raisons en faveur de la présence des enfants dans la mine**

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Aider les parents	8	3	3	6	9	-	29	51,8%
Satisfaire mes besoins	3	3	2	2	-	-	10	17,9%
Payer les études	1	1	3	2	-	-	7	12,5%
Ne sait pas	-	-	2	2	1		5	8,9%
Autres raisons	-	1	1	1	1	1	5	8,9%
Total	12	8	11	13	11	1	56	100%
Total par Site	20		24		12			

Plusieurs raisons sont retenues : 51% des parents sont favorables parce qu'ils reçoivent de temps en temps une aide financière provenant du travail des enfants dans les carrières, 17% estiment être dégagés des charges supplémentaires, car ces enfants arrivent à satisfaire leurs besoins primordiaux, environ 16% s'encouragent à continuer leurs travaux afin de s'installer dans les affaires et 12% attestent payer les frais de scolarité grâce au travail dans la carrière. Alternant tantôt le matin, tantôt le soir et surtout avec le système de la semaine anglaise, certains enfants travaillent le weekend pour avoir de quoi payer leurs frais de scolarité.

### 7.6.2 Les motifs d'interdiction du travail des enfants dans les carrières.

**Tableau 60: Raisons en défaveur des enfants dans la mine**

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Travail dur	12	5	3	1	23	5	49	31,2%
Risque d'accident	10	8	4	4	10	3	39	24,9%
Raison d'étude	5	6	1	-	6	2	20	12,7%
Age insuffisant	10	9	3	2	13	1	38	24,2%
Autres raisons	4	-	-	-	5	2	11	7,1%
Total	41	28	11	7	57	13	157	100%
Total par site	69		18		70			

Les raisons qui militent en faveur de l'illicéité du travail des mineurs sont de plusieurs types : 31% pensent que les travaux dans ces lieux étant très durs, les enfants n'ont pas de places à cause de leur fragilité, 24% estiment que leur âge étant insuffisant, ils ne doivent pas y travailler, 12% s'y opposent en arguant le risque d'abandon des études et enfin 7% évoquent d'autres motifs.

Précisons rapidement que les motifs compris dans « autres » reprennent les risques de maladies graves plus tard, la peur de devenir un délinquant, le refus du grand père et le fait pour ce mineur de considérer son activité comme un métier non porteur.

### 7.6.3 Le reproche des parents aux enfants

**Tableau 61: Reproches des parents aux enfants**

Type de réponse	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Non	35	16	33	35	39	7	165	73,3%
Oui	14	10	4	3	27	2	60	26,7%
Total	49	26	37	38	66	9	225	100%
Total par Site	75		75		75			

Les parents mécontents des occupations des enfants font des remarques à ces derniers. Ce tableau démontre d'une part que 73% des enfants ne sont pas reprochés au sujet de leur présence dans les mines et 26% font des remarques à leurs enfants.

Observons également que certains parents veulent bien s'opposer mais comme ils attendent du même mineur une ration alimentaire, ils ne peuvent plus reprocher. Cette attitude se conçoit pour un parent responsable et qui répond aux besoins des enfants mais pas celui qui est incapable de les nourrir. Ce dernier peut-il s'opposer ou faire des reproches ? La conjoncture économique y est pour beaucoup.

#### 7.6.4 Le parent qui encourage le travail de l'enfant dans la carrière

Tableau 62: Parents qui encouragent le travail des enfants dans la mine

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Aucun	9	2	2	1	13	1	28	21,9%
Les deux parents	2	2	9	7	6	1	27	21%
Mère	14	8	12	15	-	8	57	44,6%
Moi-même	-	-	1	1	-	-	2	1,6%
Père	4	4	-	-	2	-	10	7,9%
Grand- mère	1	-	-	-	1	-	2	1,6%
Grand frère	1	-	-	-	1	-	2	1,6%
Total	31	16	24	24	23	10	128	100%
Total par site	47		48		33			

Si les parents font des reproches, parfois tous ne sont pas d'accord sur l'attitude à prendre. L'enfant bénéficie du soutien moral de l'un des parents.

Ce tableau démontre que 44% sont encouragés dans leur comportement par leur mère, 21% sont poussés par tous les deux parents, 21% estiment travailler dans les carrières de leur propre initiative sans l'assentiment d'aucun parent ni proche parent, 7% sont motivés par l'appui moral du père et, pour terminer, il y en a qui sont poussés par des proches parents tels que la grand-mère ou même le grand frère.

#### 7.6.5 Les raisons d'encouragement

Tableau 63: Raisons d'encouragements

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Contribue à la ration alimentaire	18	11	10	8	16	2	65	43,7%
Paie habits pour frères et sœurs	2	1	8	5	1	-	17	11,4%
Paie mes habits et mes études	16	9	12	13	3	-	53	35,6%

Donne l'argent aux parents	4	1	1	1	3	-	10	6,8%
Autres raisons des parents	1	-	1	1	-	1	4	2,7%
Total	41	22	32	28	23	3	149	100%
Total par site	63		60		26			

Dans ce tableau, nous réalisons 5 situations : 43 % de la motivation des parents sont dus à l'apport de leurs enfants dans la ration alimentaire, 35% sont liés à l'habillement personnel du creuseur, 11% s'expliquent par leur intervention dans l'achat des vêtements pour leurs jeunes frères et sœurs, 6% se justifient par leur appui financier aux parents et, enfin, 2% tiennent à d'autres interventions au niveau familial, tel, par exemple, ce mineur qui facilite le déplacement d'un oncle à Lubumbashi pour raison de soins médicaux grâce à son travail dans la carrière. Les parents qui encouragent leurs enfants, le font parce que l'apport de ces derniers est d'une grande importance dans leurs budgets ménagers. Pour clore ce chapitre, affirmons que la relation entre parent et enfant se résume dans le rapport d'autorité. Cela est indispensable afin de communiquer une bonne instruction à l'enfant. Un parent qui perd de l'autorité vis-à-vis des enfants, ne peut pas s'opposer à une conduite de ses enfants, mauvaise soit-elle. Prés de trois quarts des enfants travaillent dans les carrières sans qu'ils soient reprochés par leurs parents. D'autres encouragent clairement la poursuite des travaux de leurs enfants dans les carrières. Sans cela, c'est le chaos à la maison. Un tel parent peut-il seulement s'opposer ? Il est difficile dans une telle conjoncture de voir les parents prendre leurs responsabilités afin de remettre le ménage sur la bonne marche. La quasi-totalité des parents sont mécontents pour plusieurs raisons sus évoquées. Mais plus de la majorité ne font pas de remarques à leurs enfants. Cela traduit une attitude des gens résignés à cause de la conjoncture économique difficile.

## Chapitre VIII. Alimentation

Assumani Salimini

L'enquête a eu lieu à une période où se déclare la crise alimentaire mondiale. Mais de tout ce temps, on ne pouvait dire non plus que dans les milieux urbains du sud Katanga la sécurité alimentaire était assurée ; qui plus est, la rose alimentaire de cette sous-région demeure déficitaire. Le bukari à base de maïs en constitue le cœur, pris souvent en association avec des légumes, des haricots, des fretins ou des poissons salés auxquels on ajoute un peu d'oléagineux. Le mode des enfants interrogés de se nourrir dans les sites miniers est le reflet des habitudes alimentaires existant dans leurs familles respectives.

### 8.1 Nombre de repas par jour

Deux tiers des enfants atteints par l'enquête (62,7%) mangent une seule fois par jour. C'est un repas qui se prend tard le soir comme il est de règle dans beaucoup de ménages. Par ironie on dit « Kula karibu na kesho », qui se traduirait par « manger tout près de demain ».

Tableau 64: Nombre de repas par jour

	Kambove	Kipushi	Likasi	Total	%
Moins d'1 fois	3	2	-	5	2,2
Un fois	47	42	52	141	62,7
Deux fois	22	25	20	67	29,8
Vides	-	-	-	12	5,3

Une infime partie (2,2%) passe des journées sans manger et seulement 29,8% peuvent prétendre avoir deux repas par jour. Pourtant, les responsables des ménages ont déclaré consacrer le gros des recettes réalisées dans leurs activités à l'alimentation. Ce qui signifie que les revenus des ménages sont faibles et ne peuvent même pas répondre au besoin de l'alimentation familiale.

D'une façon générale, le repas se prend à la maison. Peu d'enfants (6,6%) le prennent à la carrière avec tout ce que cela comporte comme risque sanitaire.

#### 8.1.1 Interdits alimentaires

Tableau 65: Interdits alimentaires

	Kambove	Kipushi	Likasi	Total	%
Oui	10	1	14	25	11,1
Non	65	74	61	200	88,9

Les interdits alimentaires sont observés par 11,1% des enfants concernés par l'enquête et non par 88,9% d'entre eux. Ils se rapportent aux poissons fumés (20 citations), à la viande (10 citations) et aux légumes (6 citations). C'est, entre autres, la viande de porc qui n'entre

pas dans les mets de ces enfants. Les raisons personnelles (29 citations), les croyances religieuses (3 citations) et les raisons médicales (2 citations) sont les causes de ces interdits.

### 8.1.2 Origine de l'eau consommée dans la carrière.

De toutes les provenances de l'eau consommée dans les carrières visitées, trois ont été récurrentes dans les déclarations des sujets touchés par l'enquête ; il s'agit de robinet, de mayi matalala et de puits protégé en raison, respectivement de 69 ; 25,8 et 3,5% des citations. La source non aménagée sert à 1,8% des enfants.

## 8.2 Santé des enfants

Les conditions dans lesquelles les enfants travaillent dans les carrières ne sont pas salubres. Ils ne sont pas protégés contre les intempéries ; ils sont exposés aux poussières chargées des métaux lourds et pataugent dans les eaux sales. Bref, beaucoup de maladies guettent ces jeunes enfants dans leur milieu de travail.

### 8.2.1 Maladies dont souffrent les enfants travaillant dans les mines

Tableau 66: Maladies qui affectent les enfants dans la mine

	Kambove	Kipushi	Likasi	Tot
Maux de dos	12	17	9	48
Hémorroïde	3	-	-	3
Malaria/fièvre	10	17	18	45
Hernie	2	2	-	4
Diarrhée	1	3	-	4
Fièvre typhoïde	1	3	-	4
<b>Autres</b>				117

Les maladies citées par les enfants qui travaillent dans les mines sont de deux groupes ; celles causées par les efforts physiques qu'ils développent constamment et celles dues aux microbes infectieux et parasitaires. Dans la première catégorie, nous plaçons les maux de dos déclarés par 48 enfants et la hernie signalée par 4 enfants sur les 225 ; dans la deuxième catégorie, nous avons la malaria/ fièvre, la diarrhée et la fièvre typhoïde évoquée respectivement par 45, 4, et 4 enfants. L'hémorroïde est apparue chez 3 enfants. Les maux de tête sont revenus plusieurs fois comme pathologies, mais ne sont que des symptômes. D'autres maladies comme démangeaison aux pieds, douleur au ventre, rhume, « toux », etc. n'ont pas manqué d'être signalées.

Si l'on considère les maladies par secteur visité, celui de Kipushi, du moins pour les pathologies affichées sur ce tableau, semble le plus touché.

### 8.2.2 Lieu où ils vont se faire soigner

Tableau 67: Espaces de santé des enfants

	Kambove	Kipushi	Likasi	Total	
Hôpital	7	11	9	27	12,0
Dispensaire/CS	11	17	13	41	18,2%

Tradi-praticien	1			1	0,4%
Eglise	1		1	2	0,9
Automédication	46	31	46	123	54,7
Vides				31	13,8

Un peu plus de la moitié, soit 54,7% des enfants qui travaillent dans les carrières et les mines, pratiquent de l'automédication, 18,2% fréquentent les dispensaires et centres de santé, 12,0% se présentent à l'hôpital. Deux enfants se rendent à l'église pour chercher guérison et un opte pour le tradi-praticien.

Il y a lieu de dire que ces enfants n'ont pas une bonne situation sanitaire. D'ailleurs, 40,4% d'entre eux ont déclaré qu'ils n'ont pas de moyens de se faire soigner.

### 8.2.3 Lieu d'aisance

Six enfants seulement fréquentent les lieux d'aisance aménagés, tandis que 169 sur 225 vont se décharger en brousse. On peut s'imaginer ce que peut être la situation en saison des pluies.

### 8.2.4 Cigarette et boissons alcooliques

Quatre enfants ont avoué fumer la cigarette pour avoir la force de travailler ou arrêter la nausée. La boisson alcoolique est prise par 8 enfants de notre échantillon dont 5 déclarent qu'elle leur facilite la digestion ou chasse la nausée ; 2 la prennent pour se distraire et 1 pour avoir la force de travailler. Un seul enfant se drogue, toujours à la recherche de la force de travailler.

Certes, le nombre d'enfants qui fument la cigarette, qui prennent la boisson alcoolique et qui se droguent n'est pas grand (au total 13 enfants), mais c'est un mal qui affecte cette catégorie de personnes et qui constitue un problème de santé publique.

### 8.2.5 Préoccupations sur le sida

Un peu plus de la moitié des enfants enquêtés (126 ou 56%) ont déjà entendu parler du sida, mais ces connaissances sont vagues, acquises de façon fortuite pour les uns, à la suite d'un décès ou à la radio et la télévision pour les autres. Dans l'ensemble, 19 enfants ont déclaré connaître chacun au moins une personne morte du sida. Pour 44 enfants, le sida est une maladie sexuellement transmissible, tandis que pour 6 d'entre eux, c'est une maladie démoniaque.

De tout ce qui précède, on peut déduire que les indicateurs relatifs à la santé des enfants travaillant dans les mines sont mauvais. L'environnement dans lequel ils opèrent est à haut risque de maladies ; leurs habitudes alimentaires et pratiques hygiéniques sont loin en-deçà des normes.

## Chapitre IX. Organisation du travail

Stéphane Lumbu Maliba

### 9.1 Horaire de travail

Dans beaucoup de pays d’Afrique, d’Asie, et d’Amérique latine, on trouve des enfants dans les petites mines. Ils travaillent de longues heures, dans une atmosphère très humide et chaude, sans équipement<sup>5</sup>. Comme intitulé ci haut, ce point traite de l’horaire de travail des enfants dans les mines et carrières.

Tableau 68: Horaire de travail dans la mine

	Kambove		Kipushi		Likasi		Total	%
	M	F	M	F	M	F		
Entrée avant midi	44	22	35	33	63	11	208	92.4%
Entrée après midi	3	2	2	5	4	0	19	8.4%
Sortie avant midi	11	3	8	5	15	0	42	18.6%
Sortie après midi	36	21	29	33	53	11	183	81.3%
Toute la journée	33	19	27	28	58	11	176	78.2%
Total								

La présence des enfants dans les mines et carrières s’avère une aubaine pour les d’adultes qui se retranchent si facilement des dures et lourdes tâches en imputant le gros du travail à ces derniers pendant des longues heures. Les mineurs sont en majeure partie soumis aux mêmes horaires que les adultes, surtout que leur rémunération dépend généralement de la poche de ceux qui les emploient à savoir le patron et parfois les parents. Rares sont ceux qui arrêtent le travail après huit heures de service.

Les résultats montrent que la durée de travail varie entre quatorze et quinze heures de service. Sur un total de 225 enfants interrogés, 72 (51 garçons et 21 filles) soit 32% débutent le travail vers 8heures du matin. 69 dont 50 garçons et 19 filles, soit au total 30%, commencent à travailler vers 7 heures et 44 (32 garçons et 14 filles) soit un total de 19 % démarrent le travail à 6 heures du matin. Pour les restes, c’est plutôt vers 9 ou 10 heures qu’ils arrivent sur le lieu de travail. Dans tous les cas, il apparaît généralement que c’est plutôt les enfants de sexe masculin qui sont majoritairement nombreux.

La première rubrique du tableau désigne la catégorie des enfants qui débutent le travail l’avant midi, c’est-à-dire, de 6 heures du matin à plus au moins midi. Le constat fait ici est tel que la majorité des enfants qui travaillent dans les mines et carrières y entrent avant les heures de midi. Cette catégorie renferme une proportion de 92.4% face à 8% seulement de ceux qui entrent l’après midi.

La troisième rubrique désigne la catégorie de ceux qui arrêtent de travailler l’avant midi. Leur proportion est de 18.6%, tandis que ceux qui arrêtent de travailler l’après midi font un total de 183 enfants soit 81.3 %. Cela étant, il s’observe que 78.2% réalisent des journées entières dans leurs milieux de service.

En outre, il faut signaler que c’est dans la catégorie des enfants qui arrêtent de travailler l’avant midi et de ceux qui n’entrent que l’après midi qu’on rencontre assez d’élèves qui malgré eux alternent les études et le travail.

<sup>5</sup> Organisation mondiale du travail, 2008

## 9.2 Structure de l'équipe de travail

Tableau 69: Structure de l'équipe de travail

Si en équipe, avec qui travaillez-vous ?	Sites						Total
	Kambove		Kipushi		Likasi		
	M	F	M	F	M	F	
Amis	12	3	9	10	15	-	49
Membres de famille	28	15	13	14	37	6	113
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>18</b>	<b>22</b>	<b>24</b>	<b>52</b>	<b>6</b>	<b>162</b>

Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte concernant la fréquentation et l'organisation de travail des mineurs dans les carrières. Le souci de gagner un peu d'argent, l'irresponsabilité très grandissante des parents et parfois le problème de proximité entre les carrières et les milieux de provenance de ces derniers semblent être pour le cas précis des éléments à la base de la présence massive des jeunes enfants dans les carrières. A Kambove par exemple, rares sont les carrières qui se situent à plus de dix kilomètres de la cité, sinon à un kilomètre, deux, trois etc.

Dans le cadre de cette étude, il s'observe que la majorité des enfants interrogés, descendent et travaillent dans les carrières aux côtés soit de leurs amis, soit encore à côté des membres de leurs familles biologiques dont les parents géniteurs en particulier. Quoiqu'il en soit, dans cette catégorie, c'est surtout les parents eux-mêmes qui exigent aux enfants de les accompagner en vue d'apporter un plus aux opérations qu'ils effectuent lors des différents travaux. A cause de cette contrainte, la proportion des enfants qui travaillent en compagnie des membres de leurs familles paraît grandissante avec un total de 113 enfants soit 52.2%.

D'autres mineurs par contre y vont seuls (groupe d'amis) et s'organisent individuellement dans leurs activités. Le Tableau ci-dessus montre que la préférence chez bien d'enfants est celle de travailler avec les amis une fois arrivé dans la carrière. Cette tendance s'explique par le souci de vouloir solidariser leurs efforts afin de réaliser plus de gains. Au total, ils représentent une proportion de 21 %.

Quelques-uns il est vrai, suite à leur isolement, souhaitent travailler seuls. Ce sont des cas d'enfants qui, en majeure partie, se rendent seuls dans les mines et exercent des petits métiers n'exigeant pas beaucoup d'efforts comme le ramassage des produits minéraux par exemple.

## 9.3 Les personnes pour qui l'enfant travaille

Généralement les enfants qui fréquentent les mines travaillent en majeure partie pour autrui, et c'est plus les acheteurs communément appelés négociants qui les exploitent tout bonnement au moment où ces derniers restent attentionnés sur la rémunération qui en grande partie demeure très dérisoire.

Tableau 70: Le patron de l'enfant dans la mine

Pour qui travaillez-vous ?		Kambove		Kipushi		Likasi		Total
Négociant	Oui	49	13	39	5	36	1	143
	Non	13	13	13	13	10	8	70



Pour moi même	Oui	10	20	19	16	13	16	104
	Non	39	5	18	22	17	3	108
Pour ma famille	Oui	23	21	13	16	29	36	105
	Non	16	12	14	24	12	27	99
Pour l'équipe	Oui	56	12	22	18	3	7	118
	Non	-	-	-	-	-	-	-
Total								

Les résultats du tableau ci haut révèlent que 63.5% des enfants travaillent pour les négociants. Cette attitude est justifiée par le fait que ces derniers occupent une bonne position quant à sa capacité à payer à temps ceux qu'ils emploient. En outre, c'est toujours eux les négociants qui sont majoritaires parmi les acheteurs rencontrés sur les marchés des produits minéraux dans les différents sites investigués. D'autres enfants soit 46.6% travaillent pour leurs familles. Pour cette catégorie, c'est plutôt les parents ou proches parents qui les envoient ou les utilisent comme subordonnés dans certaines activités telles le tamisage, le nettoyage et parfois le ramassage. Raison pour laquelle il est fréquent de rencontrer parmi eux, plusieurs dont l'unique occupation demeure les activités citées ci haut.

Par ailleurs, d'autres encore souhaitent travailler entre eux les enfants dans une équipe faite ou pas d'un chef. Cette façon de faire les choses est plus préférable pour la majorité car ça leur permet de jouir directement d'une certaine autonomie financière vis-à-vis de ceux ayant de la prééminence sur eux à savoir les parents. Il en est de même de ceux qui travaillent individuellement. Leur philosophie demeure la même, et est justifié en grande partie par le souhait d'avoir un contrôle global des revenus qu'ils amassent. Au niveau du tableau ci haut, cette catégorie est représentée par une proportion d'au moins 46.2%.

#### 9.4 Instruments de travail

Tableau 71: Instruments de travail

Instruments de travail/ et autres ustensiles	Sites						Total
	Kambove		Kipushi		Likasi		
	M	F	M	F	M	F	
Bêche	25	11	8	16	30	9	99
Sceau	15	9	8	7	43	2	84
Bassin	11	25	7	10	10	0	63
Tamis	23	14	12	28	25	2	114
Barre à mine	27	10	7	10	14	2	70
Barre de fer/marteau	15	3	21	-	21	-	60
Houe	-	-	7	1	-	-	8
Sacs	-	-	2	11	1	-	14
Main	-	1	5	-	-	-	6
Bidon	3	-	-	-	4	-	7
Glacière	-	-	1	-	-	-	1
Pioche	4	-	-	-	7	-	11

Vente gâteaux	-	-	1	-	-	-	1
Total							538

L'usage d'outils et instruments de travail dans l'exploitation des produits minéraux est d'une capitale importante pour les enfants travailleurs. Plusieurs dispositifs sont à leur portée. On y trouve notamment, le tamis, la bêche, le sceau, la barre à mine et le marteau etc. Cependant, de tous ces instruments, l'usage du tamis semble plus prépondérant par rapport à d'autres du fait que la plupart d'enfants opèrent plus dans le domaine du tamisage et du nettoyage des minerais. Les résultats à ce sujet arborent qu'en tout, le tamis est cité 114 fois par différents enfants. Vient ensuite la bêche avec 99 cas cités, le sceau avec 84 cas, la barre à mine 70 cas et le marteau avec 60 cas. Les autres ustensiles comme la houe, les sacs de raphia, les pioches, et aussi les bidons, sont également utilisés mais à des faibles proportions. Il sied de signaler que pour ces rubriques, il n'a pas été facile de parler en terme de pourcentage du fait qu'un seul enfant pouvait à lui seul citer deux à trois instruments de natures différentes qu'il utilise.

### 9.5 Souhait d'abandonner

Le milieu de travail comporte beaucoup de risques pour la santé et la sécurité qui tiennent même du travail, à la présence des substances et d'agents dangereux ou à de mauvaises conditions de travail. Il arrive que des risques chimiques, physiques, biologiques et psychologiques soient présents simultanément. Leurs effets ne s'additionnent pas simplement mais s'amplifient mutuellement. Il est difficile d'identifier une cause isolée des risques professionnels<sup>6</sup>.

Tableau 72: Souhaits des enfants

Avez-vous déjà pensé abandonner le travail des mines ?	Sites						Total
	Kambove		Kipushi		Likasi		
	M	F	M	F	M	F	
Oui	40	22	24	21	61	9	177
Non	9	4	13	17	4	1	48
Total	49	26	37	38	65	10	225

Face aux conditions difficiles dans lesquelles évoluent les enfants dans les sites investigués, plusieurs parmi eux prennent petit à petit conscience des risques qu'ils encourent dans les rudes tâches qu'ils réalisent chaque jour sous un soleil de plomb et qui les rendent constamment malades (maux de tête, hernie, maux de dos etc.), et souhaitent par ce fait même quitter définitivement ce cadre afin de poursuivre uniquement les études ou autres activités génératrices des recettes en dehors des activités de menées dans la carrière. Les résultats du tableau ci-dessus montrent que plus de la moitié, soit 78,6% d'enfants préfèrent quitter les mines au profit soit des études seulement ou autres métiers générateurs des gains.

<sup>6</sup> Idem

## 9.6 Le choix d'activités

Tableau 73: Choix des activités après la mine

Si oui, que choisirez-vous ?	Sites						Total
	Kambove		Kipushi		Likasi		
	M	F	M	F	M	F	
Etudes	42	21	26	24	56	8	177
Apprentissage des métiers	3	4	10	8	7	1	33
Activité génératrice des revenus	5	1	1	6	2	-	15
<b>Total</b>							<b>225</b>

Le travail des enfants relève de la situation de précarité que traversent des multiples ménages en République Démocratique du Congo. De manière générale, la tendance chez les enfants de moins de 18 ans demeure la fréquentation de l'école. De ceux qui ont été interrogé, beaucoup ont abandonné l'école non pas de leur gré. C'est plutôt des situations indésirables qui, après avoir fragilisé les parents, ont ensuite secoué les études de ceux-ci, qui par manque des moyens se sont lancés dans cette aventure qui n'est rien d'autres que travailler dans les mines et carrières. La représentation ci haut énonce que 177 soit 78,6% d'enfants sur un total de 225, ayant manifesté le souhait d'abandonner le travail dans la carrière trouvent utile de se rendre uniquement à l'école. Ils estiment pour leur part que les études est un grand investissement notamment pour leur avenir.

D'autres pensent qu'à la place de l'école, ils peuvent apprendre des petits métiers, car l'âge atteint ne leur permet plus de poursuivre de nouveau les études du fait qu'il y a longtemps qu'ils ont cessé de faire la classe. Cette catégorie est représentée par une moyenne de 14,6%.

Outre l'apprentissage des petits métiers et les études, les activités génératrices des revenus semblent également intéresser ceux qui pensent qu'ils ne peuvent plus poursuivre les études. Parmi eux, l'on dénombre une quinzaine d'enfants soit 6,6% seulement qui à la place du travail des mines préfèrent exercer d'autres activités qui génèrent les gains à l'instar du petit commerce.

### 9.6.1 Préférence d'activité

Tableau 74: Préférence d'activités

Préférence	Sites							Total
		Kambove		Kipushi		Likasi		
		M	F	M	F	M	F	
Si étude, avez-vous préférence école ?	Oui	31	15	13	8	44	2	113
	Non	18	11	24	30	22	7	112
<b>Total</b>								<b>225</b>
Si apprentissage métier, quel type ?	Couturier	-	22	-	30	9	-	61
	Maçonnerie	-	-	-	1	-	-	1
	Mécanique auto	15	4	-	-	7	-	26
	Boulangier	-	-	-	-	-	-	-
	électricité	-	-	-	-	-	-	-

	Chauffeur	34	-	-	1	22	7	64
<b>Total</b>								<b>152</b>
Si activité des revenus, quel type ?	Couture	12	18	-	15	5	10	60
	Petit commerce	33	6	10	1	30	-	80
	Petit élevage	4	2	10	-	1	-	15
	Agriculture	-	-	10	-	20	-	15
<b>Total</b>								<b>170</b>

Pour un mineur, le choix d'une école dépend de l'intérêt qu'il accorde à cette dernière et aussi et surtout du milieu qu'il habite ou qu'il a l'habitude de fréquenter. Quoiqu'il en soit, il apparaît généralement qu'un enfant sur deux est en même d'effectuer son choix quoique n'ayant jamais été à l'école. Cet état des choses s'explique par le fait que dans leurs milieux ou environnements habituels, les adultes et tant d'autres personnes parlent de plus en plus des écoles qu'ils connaissent. C'est qui à proprement parler fini par influencer sur le choix des beaucoup des mineurs. Sur un total de 225 enfants interrogés dans les trois sites, 113 soit 52,2% d'enfants ont, lors des entretiens, révélé leur préférence en ce qui concerne le choix d'école.

Faute des moyens pour certains de se rendre à l'école, apprendre de petits métiers devient souhaitable. Plusieurs parmi eux soit 152 cas ont souhaité avoir accès à un certain nombre des petits métiers afin de subvenir aux besoins dont les parents ne parviennent plus à réaliser. Dans cette catégorie, la plupart soit 61 cas avec une prédominance d'enfants de sexe féminin, souhaitent apprendre la couture. Suivi du métier de chauffeur choisi par la tendance masculine avec un total de 64 cas.

Signalons qu'en plus de l'apprentissage des métiers, d'autres enfants trouvent qu'il est aussi pratique de réaliser des activités génératrices des recettes qui apparaissent également comme un moyen subsidiaire. Dans cet ordre des choses, il semble clairement que la majorité soit (91 cas) trouvent très profitable le petit commerce du fait que cela génère rapidement des revenus. Tandis que d'autres sont plus intéressés par l'agriculture. Leur proportion est de 30 enfants. Enfin c'est le petit élevage qui vient en dernière position avec un total de 17 enfants pour les trois sites. Dans tous les cas, c'est le sexe masculin qui paraît dominant.

## 9.7 Conclusion

Partant de l'idée selon laquelle chaque chose à son temps, il est possible de dire que l'âge de la minorité est une période réservée à la croissance de l'enfant dans son ensemble. L'enfant est appelé à grandir selon les normes requises par le droit réservé à l'enfant à savoir la bonne santé, la meilleure éducation etc. Car être privé d'éducation de base est d'autant plus grave à notre époque qu'il est plus que jamais nécessaire de savoir lire, écrire et compter et d'avoir certaines compétences pour vivre bien et s'intégrer dans la société. Un enfant contraint au travail est donc spolié de son avenir<sup>7</sup>.

Les enfants ayant été rencontrés lors des enquêtes ont vivement manifesté le souhait d'abandonner le travail au profit des études. Pour d'autres, la préférence est focalisée vers les activités génératrices des recettes du fait de leur âge qui à l'heure actuelle ne leur permet plus de retourner à l'école.

<sup>7</sup> Ibidem

## X. Conclusion Générale

Donatien Dibwe dia Mwembu

Les enfants, filles et garçons, qui travaillent dans les carrières de Kipushi, Likasi et Kambove proviennent des familles pauvres des travailleurs manœuvres, des retraités, des policiers, des agents de la fonction publique, etc. Leur âge varie entre 6 et 17 ans.

Le manque des moyens financiers pour supporter les études a amené beaucoup d'enfants à entreprendre le travail dans les carrières. Le fait que la plupart de ces enfants n'ont pas dépassé le seuil de l'école primaire est un signe que les familles dont ils sont issus ont été ébranlées par la crise il y a plusieurs années. Le travail dans les carrières auquel ces enfants s'adonnent semble être une issue de secours pour répondre à leurs problèmes.

Beaucoup d'enfants prétendent alterner les études et le travail dans les carrières, d'autres ont déclaré avoir abandonné momentanément, espérant accumuler assez d'argent pour reprendre ultérieurement et de façon continue leurs études. Une fraction relativement minime, qui a carrément mis une croix sur les études, souhaiterait continuer avec ce travail, seule clé à leurs problèmes.

Les conditions de travail des enfants dans les carrières sont déplorables. L'inhalation des poussières, l'exposition pendant des longues heures au soleil, la consommation de l'eau non potable et des aliments mal cuits, le transport sur la tête, sur les épaules et sur le dos des charges trop lourdes pour leur âge, prédispose à toutes sortes de maladies, notamment les maladies respiratoires, digestives, la déformation de la colonne vertébrale, etc.

Les carrières constituent aussi un espace de contamination et de propagation des maladies sexuellement transmissibles, notamment le VIH sida à cause de la promiscuité et de la prostitution qui y a élu domicile. Les tracasseries policières constituent une autre source de difficultés que rencontrent les enfants.

Les enfants travailleurs contribuent au budget familial et constituent par la même occasion une source de revenu importante pour les familles les plus démunies. L'argent gagné dans les carrières leur sert aussi à payer les frais de scolarité pour eux-mêmes et pour leurs frères et sœurs qui sont aussi sur le banc de l'école.

### 10.1 Recommandations

#### 10.1.1 Les pistes de réinsertion

Au vu des résultats de l'enquête, trois pistes se dessinent. La première consiste à aider les enfants qui le souhaitent à reprendre les études. Leur réinsertion exigera au préalable des fonds non seulement pour assurer la reprise des études, mais aussi pour créer une activité génératrice des recettes.

La deuxième piste est celle des enfants qui ne veulent plus étudier. Leur réinsertion exige qu'on leur trouve des métiers capables de générer des recettes, comme la gestion d'un kiosque.

La troisième piste concerne les familles des enfants. La famille d'où est issu l'enfant joue un rôle non moins important dans la prise de décision finale de voir l'enfant abandonner le travail de mine.

### 10.1.2 Au Gouvernement congolais

- Rendre gratuit et obligatoire l'enseignement de base pour empêcher les enfants, surtout du primaire, à se livrer à toute sorte de travail rémunérateur ;
- Rémunérer de manière décente tous les agents et fonctionnaires de l'Etat afin qu'ils aient le moyen de prendre en charge la scolarité de leurs enfants à d'autres cycles scolaires et de subvenir aux besoins élémentaires de leurs familles;
- Organiser une structure d'encadrement des enfants renvoyés des carrières et mines.

### 10.1.3 Aux ONGs

- Se concerter avec les familles des enfants concernés en vue de trouver les voies et moyens (la prise en charge des familles des enfants, par exemple) en vue de mettre un terme à ce travail nocif ;
- Créer des métiers ou des écoles professionnelles de cycle court (deux à trois ans) pour obtenir des métiers aux enfants ne pouvant plus fréquenter l'école primaire ou secondaire à cause de leur âge fort avancé pour les classes sollicitées.
- Aider les familles pauvres à initier des projets de coopérative et à les financer en vue d'augmenter leur capacité à générer des recettes.
- Inventorier les petits métiers existant dans les différentes villes et étudier la possibilité de les rendre beaucoup plus générateurs de recettes.

### 10.1.4 Aux Parents des enfants

- Assumer leurs devoirs envers leurs enfants, avenir de demain ;

## Annexe

### Tableaux

Tableau 1: la population de la cité de Kipushi .....	12
Tableau 2: les professions des populations de la cité de Kipushi .....	13
Tableau 3: Statistiques annuelles des minerais .....	15
Tableau 4: Répartition des communes selon leur superficie .....	15
Tableau 5: Répartition des enfants par sexe et par site .....	18
Tableau 6: Répartition des enquêtes par site, âge et sexe .....	18
Tableau 7: Statut des enfants travaillant dans les mines et carrières.....	19
Tableau 8: Liens avec les parents .....	20
Tableau 9: Lieu où vit l'enfant.....	21
Tableau 10: Niveau d'instruction des parents.....	21
Tableau 11: Etat matrimonial des parents .....	23
Tableau 12: Nombre des enfants par famille .....	23
Tableau 13: Nombre des frères et sœurs dans la famille.....	24
Tableau 14: Rang des enfants interrogés.....	25
Tableau 15: Activités principales des parents .....	25
Tableau 16: activités secondaires des parents .....	26
Tableau 17: Lieu d'origine des parents.....	27
Tableau 18: Présence des frères et sœurs dans la carrière.....	27
Tableau 19: Nombre et âge des enfants issus dans une même famille.....	28
Tableau 20: Répartition des enfants par sexe et fréquentation de l'école.....	29
Tableau 21: Répartition des enfants selon la continuité dans la fréquentation ou non de l'école .....	29
Tableau 22: Répartition des enfants qui fréquentent l'école selon le niveau d'études.....	30
Tableau 23: Répartition des enfants selon le niveau d'abandon des études .....	30
Tableau 24: Raisons de non fréquentation de l'école .....	31
Tableau 25: Répartition des enfants selon la combinaison du travail et les études .....	32
Tableau 26: Répartition des enfants selon l'horaire des cours .....	33
Tableau 27: Répartition des enfants selon la présence à l'école par semaine .....	33
Tableau 28: Estimation de la distance de la résidence à la mine .....	34
Tableau 29: Année du début du travail dans la mine .....	35
Tableau 30: Travail antérieur dans une autre mine .....	36
Tableau 31: La personne qui a amené l'enfant dans la mine .....	36
Tableau 32: Occupations des enfants dans la mine.....	38
Tableau 33: Le choix de l'occupation.....	39
Tableau 34: Satisfaction ou non du travail dans la mine.....	40
Tableau 35: Raisons de cette satisfaction.....	41
Tableau 36: Raisons de la non satisfaction .....	42
Tableau 37: Répartition des enfants selon le revenu et par site .....	44
Tableau 38: Mode de partage de l'argent .....	45
Tableau 39: Affectation de l'argent gagné.....	46
Tableau 40: Les enfants qui passent la nuit à la mine .....	46
Tableau 41: La sécurité dans la mine .....	47
Tableau 42: Les victimes des accidents dans la mine .....	47
Tableau 43: Nature de l'accident dans la mine .....	47
Tableau 44: Précautions pour la protection contre les accidents.....	48

Tableau 45: Les mauvais traitement dans la mine .....	48
Tableau 46: Nature des mauvais traitements.....	49
Tableau 47: Auteurs des mauvais traitements.....	50
Tableau 48: Raisons de ces mauvais traitements .....	50
Tableau 49: Précautions prises pour se protéger contre les maltraitances .....	51
Tableau 50: Proportion des enfants ayant rencontré des difficultés.....	51
Tableau 51: Les parties en conflits.....	52
Tableau 52: Antécédents judiciaires .....	52
Tableau 53: Interdiction de prester dans la mine .....	53
Tableau 54: Motifs d'interdiction .....	54
Tableau 55: Raisons favorables au travail des enfants dans la mine.....	54
Tableau 56: Problèmes de corruption.....	55
Tableau 57: Moyens de corruption.....	55
Tableau 58: attitudes des parents face au travail des enfants dans la mine.....	56
Tableau 59: Raisons en faveur de la présence des enfants dans la mine.....	57
Tableau 60: Raisons en défaveur des enfants dans la mine .....	57
Tableau 61: Reproches des parents aux enfants .....	57
Tableau 62: Parents qui encouragent le travail des enfants dans la mine .....	58
Tableau 63: Raisons d'encouragements.....	58
Tableau 64: Nombre de repas par jour .....	60
Tableau 65: Interdits alimentaires .....	60
Tableau 66: Maladies qui affectent les enfants dans la mine.....	61
Tableau 67: Espaces de santé des enfants .....	61
Tableau 68: Horaire de travail dans la mine .....	63
Tableau 69: Structure de l'équipe de travail .....	64
Tableau 70: Le patron de l'enfant dans la mine.....	64
Tableau 71: Instruments de travail .....	65
Tableau 72: Souhaits des enfants .....	66
Tableau 73: Choix des activités après la mine .....	67
Tableau 74: Préférence d'activités.....	67

## Figure

Figure 1 : personnes qui prennent en charge les frais scolaires de l'enfant mineur.....	31
---	----